

Royaume du Maroc
Haut Commissariat au Plan
Direction Régionale d'Oujda

Monographie de la région de l'Oriental 2012

Février 2014

SOMMAIRE

Présentation générale.....	50
Chapitre I : Aperçu général sur la région de l'Oriental.....	08
1- Organisation administrative de la région.....	09
2- Caractéristiques naturelles.....	09
3- Economie de la région.....	10
4- Caractéristiques de la population de la région.....	11
4-1 Evolution de la population.....	11
4-2 Perspectives démographiques	13
4-2-1 Projections de la population.....	13
4-2-2 Structure par âge de la population.....	14
4-3 Caractéristiques socio-démographiques de la population de la région.....	14
4-4 Activité et chômage.....	16
Chapitre II : Potentialités et contraintes du développement de la région de l'Oriental.....	18
1- Les potentialités du développement dans la région de l'Oriental.....	19
1-1 La position géographique.....	19
1-2 Les potentialités naturelles.....	19
1-2-1 Les ressources hydrauliques.....	19
1-2-2 Les potentialités agricoles.....	21
1-2-3 Les forêts.....	21
1-2-4 Les mines.....	22
1-3 Les potentialités touristiques.....	23
1-3-1 La station balnéaire de Saïdia.....	23
1-3-2 Oasis de Figuig.....	24
1-3-3 Les sites historiques et écologiques.....	25
1-4 Les infrastructures de base.....	25
1-4-1 Le réseau routier.....	26
1-4-2 Le transport ferroviaire.....	26
1-4-3 Le transport maritime.....	27
1-4-4 Le transport aérien.....	27
1-5 Les services.....	29
1-5-1 Le secteur de la santé.....	29
1-5-2 Le secteur de l'enseignement.....	29
1-6 L'héritage culturel et urbanistique.....	30
2- Les contraintes du développement dans la région de l'Oriental.....	31
2-1 La rareté des ressources hydrauliques.....	31
2-2 Le secteur de l'agriculture et de la pêche maritime.....	31
2-2-1 L'activité agricole.....	31
2-2-2 L'élevage	32
2-2-3 La pêche maritime.....	32

2-3 Le secteur industriel.....	33
2-4 Le foncier.....	33
2-5 Le secteur touristique.....	34
2-6 Les ressources financières.....	34
2-7 Le phénomène de la contrebande.....	34
Chapitre III : Situation économique et sociale dans la région de l’Oriental :	
Analyse de la situation actuelle.....	35
1- Les secteurs productifs.....	36
1-1 Agriculture.....	36
1-1-1 Structures foncières.....	36
1-1-2 Exploitation des terres.....	37
1-2 Pêche maritime.....	40
1-3 Forêts.....	40
1-4 Mines.....	41
1-5 Energie.....	41
1-6 Industrie.....	42
1-6-1 Situation du secteur de l’industrie dans la région.....	42
1-6-2 Les principales unités industrielles de la région.....	43
1-6-3 Artisanat.....	44
1-7 Tourisme.....	45
1-7-1 L’offre touristique.....	45
1-7-2 La demande touristique.....	46
2- Les secteurs sociaux.....	47
2-1 L’enseignement et la formation.....	47
2-1-1 Enseignement préscolaire.....	47
2-1-2 Enseignement fondamental.....	49
2-1-3 Enseignement secondaire.....	51
2-1-4 Enseignement supérieur.....	54
2-1-5 Formation professionnelle et formation des cadres.....	55
2-2 La santé.....	56
2-2-1 Infrastructures sanitaires.....	56
2-2-2 Encadrement médical et paramédical.....	57
2-3 Emploi.....	58
2-3-1 Taux d’activité.....	58
2-3-2 Taux de chômage.....	59
2-3-3 Population active occupée selon le secteur d’activité.....	60
2-4 Justice.....	61
2-5 Jeunesse, sport et loisirs.....	63
2-5-1 Installations sportives.....	63
2-5-2 Activités culturelles et loisirs.....	63
2-6 Entraide nationale.....	65
3- Infrastructures et équipements de base.....	66
3-1 Réseau routier et moyens de transport.....	66

3-1-1 Transport routier de marchandises	66
3-1-2 Transport maritime.....	66
3-1-3 Transport aérien.....	66
3-2 Eau potable.....	67
3-3 Habitat	67

Présentation générale

Située au Nord-Est du Maroc, la Région de l'Oriental s'étend sur **82.820 km²**, soit **11,6%** du territoire national. Elle est la troisième plus grande région du Royaume.

La région de l'Oriental est limitée au nord par la Méditerranée, à l'ouest par les provinces d'Alhoceima, Taza et Boulemane, à l'est et au sud-est par l'Algérie et au sud-ouest par la province d'Errachidia.

Sur le plan administratif, la région de l'Oriental compte une préfecture et 6 provinces, composées au total de 114 communes (87 communes rurales réparties sur 15 cercles et 27 communes urbaines), ce qui représente 7,5% environ de l'ensemble des communes du pays (1.503 communes rurales et urbaines).

Selon les projections démographiques du Centre des Etudes et des Recherches Démographiques du Haut Commissariat au Plan, la population de la région a atteint un peu plus de 2 millions d'habitants en 2013, soit l'équivalent de 6,2% du total de la population du Royaume. La densité de la population a atteint 24,3 habitant/km² contre 44,8 à l'échelle nationale.

La région de l'Oriental dispose d'importantes potentialités naturelles, humaines et économiques qui, exploitées de manière rationnelle et intégrée, sont susceptibles de lui assurer un développement soutenu et cohérent. La région dispose aussi d'une économie diversifiée comprenant des secteurs productifs d'une importance cruciale dont en premier lieu le secteur agricole suivi du secteur industriel et énergétique, sans pour autant oublier le secteur du tourisme qui jouera dans les prochaines années un rôle essentiel dans l'essor économique et social de la région.

Cependant, il est à signaler que de nombreuses ressources économiques et naturelles dont dispose la région nécessitent encore d'importants efforts pour leur mise en valeur dans le cadre d'une stratégie régionale intégrée de développement économique.

Les grands problèmes auxquels fait face la région résident dans la pression démographique sur les centres urbains aux dépens d'une baisse non négligeable de la population rurale, la succession d'années de sécheresse avec leur impact négatif sur la plupart des activités agricoles notamment l'élevage et la production de céréales, en plus de la baisse des ressources en eaux superficielles et souterraines et la détérioration du couvert végétal.

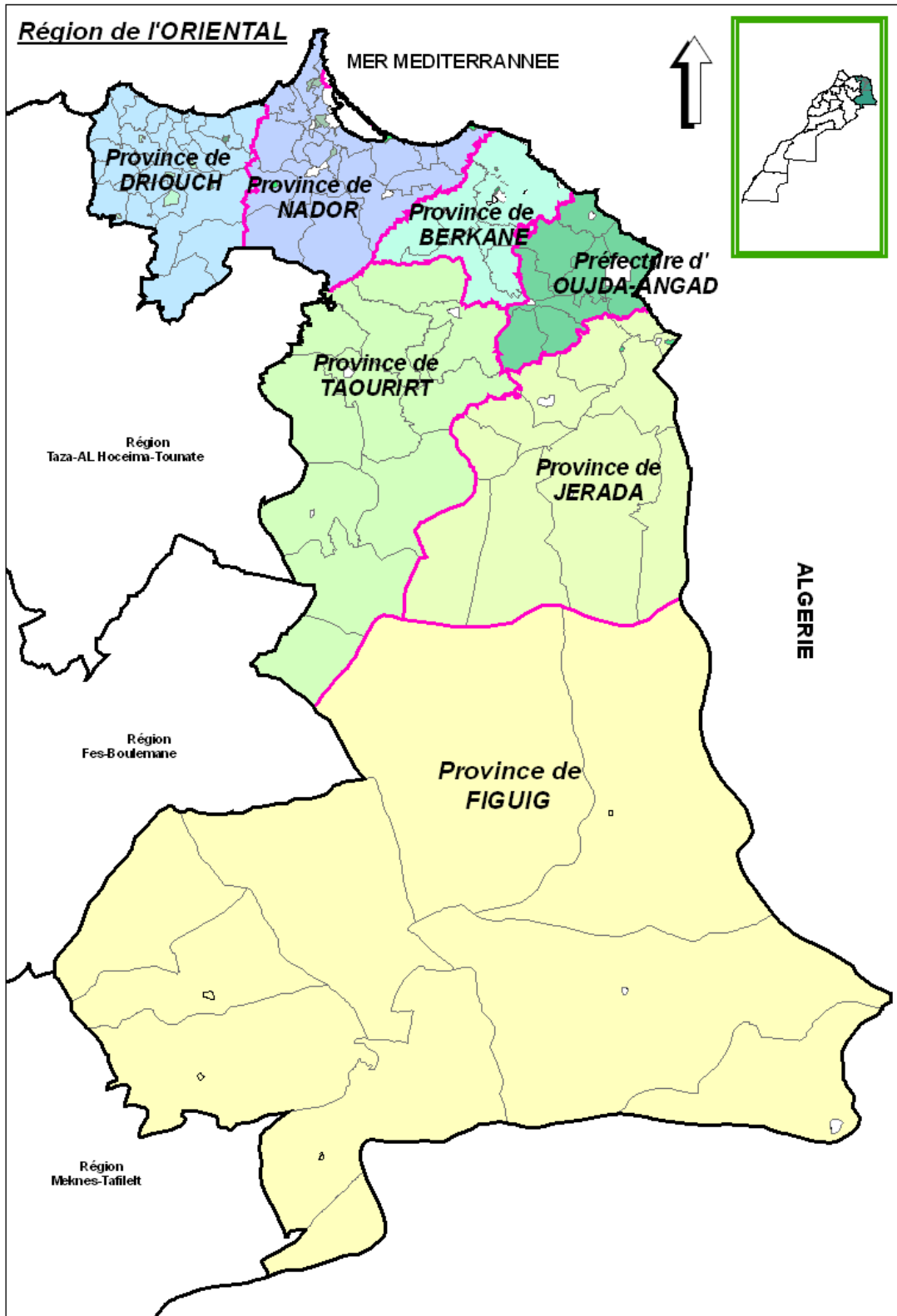
Parmi les autres problèmes de la région, on peut citer à titre d'illustration : la baisse du niveau de l'emploi par rapport à la moyenne nationale et une pauvreté qui touche plus de 10% de la population de la région contre un taux national de 9%. Elle est encore plus prononcée en milieu rural de la région, avec un taux de l'ordre de 14,5%.

Toutefois, l'Oriental est devenu au cours des dernières années un véritable pôle de développement de l'économie du pays tout entier. En effet, la région se trouve aujourd'hui au centre des préoccupations et des orientations stratégiques du Maroc dans son espace méditerranéen à l'instar de la région de Tanger-Tétouan, en plus de son importante dimension dans tout processus futur d'union et d'intégration du Grand Maghreb.

Le premier signal fort de ce changement a été donné par Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans son discours historique du 18 mars 2003 à Oujda. S.M a en effet tracé les principaux axes et orientations de la feuille de route pour un véritable décollage de la région. Il s'agit de mettre l'accent en priorité sur les investissements productifs, la mise en place d'infrastructures de base performantes, le démarrage de grands projets structurants et le développement de la formation.

Ce discours qui constitue pour les habitants de la région un moment historique décisif, témoigne de l'intérêt particulier que Sa Majesté consacre au développement économique et social de la région. Il traduit également une ferme volonté de faire de la région un pôle de développement de premier ordre et un cadre prometteur d'investissements et de création d'emplois.

Les grands projets et chantiers que connaît la région depuis cette date permettront sûrement de métamorphoser l'Oriental sur les plans économique et social et ouvriront à son expansion de nouveaux horizons plus prometteurs. Ces projets concernent entre autres : la création d'une zone de libre échange à Nador et Selouane, la construction d'un port pétrolier à Nador, le dédoublement de la voie reliant Nador à Oujda, la construction de la ligne ferroviaire Nador-Taourirt et de l'axe autoroutier Fès-Oujda, l'achèvement de la rocade méditerranéenne, la création de deux pôles touristiques internationaux (un à Saïdia et l'autre à Nador), la mise en place d'une technopôle à Oujda dédiée aux énergies renouvelables et aux technologies propres et d'un pôle agro-industriel à Berkane, en plus de la construction de la faculté de médecine et d'un Centre Hospitalier Universitaire à Oujda.



Chapitre I

Apérçu général sur la région de l'Oriental

1- Organisation administrative de la région

La région de l'Oriental a été créée en vertu du Dahir N° 1-71-77 du 16 Juin 1971, puis de multiples modifications internes furent introduites. Cependant, ses limites territoriales sont restées intactes. La région est actuellement régie par la Loi N° 47-96, promulguée par le Dahir n° 1-97-84 du 2 Avril 1997 relatif à l'organisation des régions et leurs compétences ; ainsi que le décret N°2-97-246 du 17 Août 1997 fixant le nombre des régions et leurs limites territoriales.

Aussi et selon le nouveau découpage administratif publié dans le bulletin officiel n°5744 de 2009, la région de l'Oriental regroupe actuellement la préfecture d'Oujda-Angad et les provinces de Nador, Figuig, Berkane, Taourirt, Jérada et Driouch.

	Organisation administrative			
	Cercles	Urbaines	Communes Rurales	Total
Oujda-Angad	2	3	8	11
Berkane	2	6	10	16
Taourirt	3	3	11	14
Jérada	2	3	11	14
Nador	2	7	16	23
Driouch	2	3	20	23
Figuig	2	2	11	13
Région	15	27	87	114

Source : Bulletin officiel n°5744, 24 Joumada Al Akhira 1430/18 juin 2009.

2- Caractéristiques naturelles

La grande partie du territoire de la région de l'Oriental se trouve dans une zone semi-désertique et aride, loin des courants atlantiques humides interceptés par les monts du Rif et de l'Atlas. Le climat devient de plus en plus sec et aride à mesure que l'on se dirige vers le sud, ce qui explique les disparités considérables des températures et des précipitations ainsi que leur irrégularité entre le nord et le sud de la région.

Cette disparité de climat se répercute sur la quantité des précipitations qui atteignent plus de 400 mm en moyenne par an au nord, alors qu'au sud, cette quantité n'excède pas les 100 mm par an.

L'oued de la Moulouya constitue de loin le principal cours d'eau de la région. Son flux moyen est estimé à un milliard de m³ par an. Dans le souci de répondre aux besoins d'irrigation et de consommation domestique, deux barrages ont été construits sur l'Oued Moulouya. Le barrage principal est celui de Mohammed V mis en œuvre depuis 1967, et au second rang figure le barrage de dérivation de Machraâ Hammadi mis en service en 1955. Ces infrastructures ont été renforcées par la construction du barrage Hassan II sur oued Za. Ce dernier, inauguré en Octobre 2000, possède une capacité de remplissage de 200 millions de m³.

Concernant le couvert végétal et à l'exception de quelques forêts dans les zones montagneuses en plus de périmètres irrigués concentrés au nord, la végétation est rare. On rencontre toutefois, dans les hauts plateaux au centre et au sud de la région, des forêts naturelles constituées essentiellement d'alpha.

3- Economie de la région

L'économie de la région est caractérisée par la domination des activités du secteur tertiaire (commerce et services) qui ont Contribué en 2010 à hauteur de 53,1% du total du PIB régional. Au second rang, vient le secteur secondaire (Industrie, Mines, Energie et BTP) avec une part de 29,4% du PIB et en dernier lieu figure le secteur primaire (Agriculture et pêche) avec 17,4% du PIB global de la région.

Le secteur de l'agriculture demeure largement tributaire des fluctuations climatiques. Les zones irriguées ne représentent que 14% des terres cultivables, mais elles garantissent toutes seules l'existence des cultures pérennes.

L'élevage des ovins et des caprins, pratiqué sur de vastes étendues, notamment dans les hauts plateaux, constitue la principale ressource des populations de cette zone.

Dans le domaine de la pêche, la région de l'Oriental dispose d'une façade maritime importante sur la méditerranée (environ 200 km) lui permettant d'exploiter les différentes richesses halieutiques. Aussi faut-il signaler dans ce cadre que les infrastructures portuaires de Béni-Ansar et Ras-Kebdana sont à même de participer

au développement du secteur de la pêche et d'encourager l'instauration d'industries halieutiques.

Concernant le secteur industriel et en dépit de l'évolution notable qu'il a connu durant les trois dernières décennies, il continue de souffrir de la faiblesse des investissements qui ne peuvent s'épanouir dans une région ouverte à un commerce transfrontalier de contrebande conjugué à une expansion des activités informelles, en plus des coûts de production relativement élevés en comparaison avec d'autres régions (transport, énergie, eau, ...). Cette situation a eu comme conséquence directe, une faible participation de l'industrie régionale au produit industriel national. La région enregistre ainsi des taux annuels variant de 3 à 5% des valeurs nationales, en termes de valeur ajoutée, de chiffre d'affaires, d'investissements et d'exportations. Les principales unités industrielles sont localisées aux alentours des villes d'Oujda et de Nador (SONASID, COLAIMO, HOLCIM, SUCRAFOR).

4- Caractéristiques de la population de la région

4-1- Evolution de la population

Selon les projections démographiques, établies par le Centre de Recherches et Etudes Démographiques, l'effectif de la population de la région de l'Oriental a atteint 2.023.000 habitants en 2013 contre 1.918.094 en 2004. La population citadine en 2013 a constitué 67% du total de la population de la région contre 33% en milieu rural.

**Répartition de la population de la région
selon le milieu de résidence
Années : 1994, 2004, et 2010**

Milieu	1994	2004	Projections 2013	Taux d'accroissement annuel moyen en %	
				2004/1994	2013/2004
Urbain	975.978	1.183.355	1.355.410	1,9	1,5
Rural	792.713	734.739	667.590	- 0,8	-1,1
Total	1.768.691	1.918.094	2.023.000	0,8	0,6

Source : Centre de recherches et des études démographiques (HCP), R.G.P.H de 1994 et 2004.

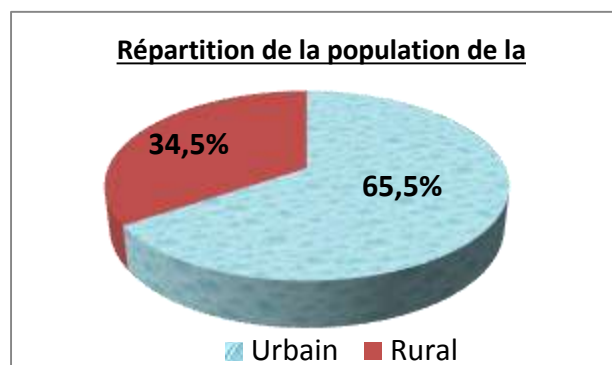
L'accroissement démographique de la population urbaine de la région est attribué, en plus de l'accroissement naturel de la population, à l'extension des périmètres urbains des grandes villes, à l'émergence de nouveaux centres urbains et aussi à la migration des ruraux vers les villes.

En effet, la population urbaine a connu un accroissement démographique de 1,9% par an en moyenne entre les deux derniers recensements contre une baisse de

la population rurale de 0,8%. Il est à signaler que cette tendance poursuivra son rythme au cours de la 2^{ème} décennie de ce siècle.

En conséquence, le taux d'urbanisation dans la région de l'Oriental qui a atteint 62% en 2004 passera à 67% en 2013.

L'ancienne province de Nador (scindée en 2009 en deux provinces : la province de Nador et celle de Driouch) a connu une forte poussée d'urbanisation par rapport aux autres provinces de la région. Le taux d'accroissement annuel de la population urbaine dans cette province a atteint 4,1% en 2004. La population rurale a connu, quant à elle, un décroissement de 2%. Cependant, Il faut noter que cette tendance à l'urbanisation est due notamment à l'émergence de nouveaux centres urbains (16 centres urbains en 2004 au lieu de 6 en 1994).



Près des deux tiers de la population de la région sont concentrés dans l'ancienne province de Nador et la préfecture d'Oujda Angad qui abriteront 62,3% du total de la population de la région selon les projections de 2013. Par ailleurs, les différentes provinces ont connu entre les deux derniers recensements des taux d'accroissement démographiques divergents allant de -1,1% à Jerada à 1,4% à Taourirt.

Répartition de la population selon la préfecture et les provinces

	R.G.P.H 2004	Projections 2013
Oujda-Angad	477.100	512.000
Nador + Driouch	505.647	757.000
Figuig	129.430	129.000
Berkane	270.328	286.000
Taourirt	206.762	224.000
Jerada	105.840	115.000
Région	1.918.094	2.023.000

Source : R.G.P.H 2004. Centre de recherches et des études démographiques.

4-2- Perspectives démographiques

4-2-1 Projections de la population

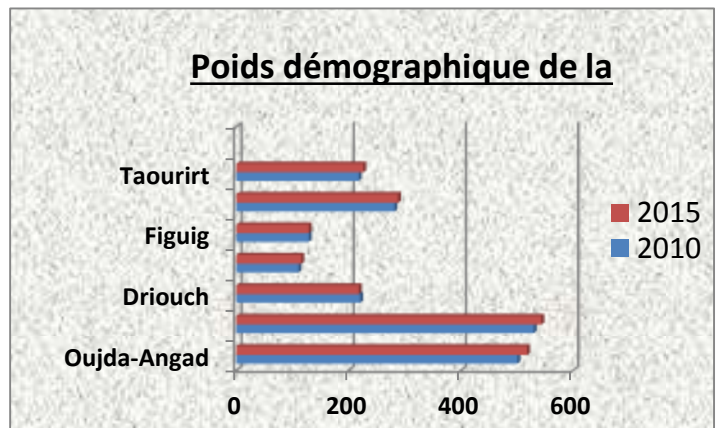
Projections de la population de la région selon la préfecture et les provinces

	En milliers			
	2004	2010	2012	2015
Oujda-Angad	477	501	509	518
Nador	506	530	535	543
Driouch	223	221	220	218
Jerada	106	111	114	116
Figuig	129	129	130	129
Berkane	270	282	285	288
Taurirt	207	218	222	226
Région	1.918	1.992	2.015	2.038

Source : R.G.P.H 2004.Centre de recherches et des études démographiques.

Selon les projections démographiques, l'effectif de la population de la région de l'Oriental atteindrait 2.038.000 habitants en 2015, soit une évolution de 0,6% en moyenne chaque année durant la période 2004–2015.

La structure de la population par province serait pratiquement identique tout au long de cette période. Ainsi, la province de Nador se trouve en tête avec 26,4% du total de la population de la région en 2004 et gardera cette proportion en 2015, soit 26,6%. La préfecture d'Oujda Angad occupera le deuxième rang avec 25,4%, tandis que les deux provinces Figuig et Jerada se situeront en dernier lieu avec 6,3% et 5,7% respectivement.



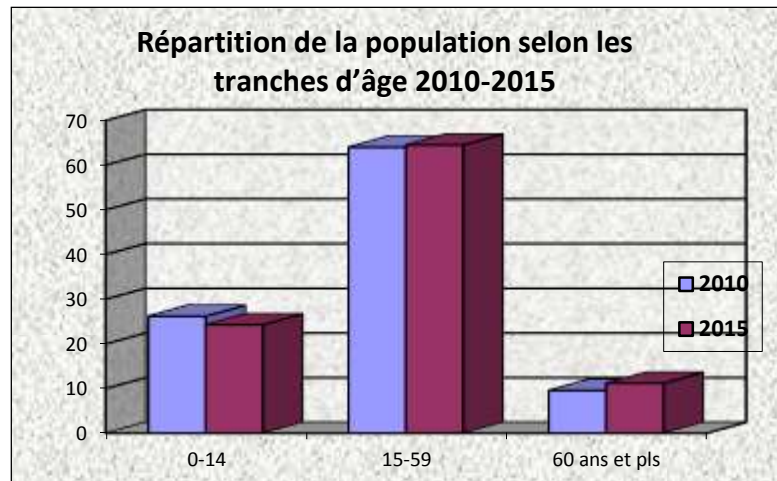
4-2-2- Structure par âge de la population

Répartition de la population
selon les tranches d'âge
2004 - 2015

Tranche d'âge	Années			
	2004	2010	2012	2015
0 – 14	29,5	26,2	25,4	24,3
15 – 59	61,4	64,2	64,5	64,5
60 ans et plus	9,1	9,6	10,1	11,2

Source : Centre de recherches et des Etudes Démographiques, R.G.P.H 2004.

La population infantile (0 à 14 ans) qui constituait près de 30% du total de la population de la région en 2004 connaîtrait selon les prévisions une baisse progressive pour se situer à 24,3% seulement en 2015. En contrepartie, la population en âge d'activité (15 – 59 ans) représenterait près des deux tiers de la population de la région en 2015 au lieu de 61,4% en 2004. La part de la population du troisième âge (plus de 60 ans) connaîtrait elle aussi une augmentation passant de 9,1% à 11,2% durant cette période.



4-3- Caractéristiques sociodémographiques de la population de la région

La région de l'Oriental est caractérisée par sa population jeune. En effet, selon le dernier recensement, à peu près de 6 personnes sur 10 ont moins de 30 ans. Cependant et en raison des changements que connaît la société marocaine et qui ont trait au comportement et à la transition démographiques, la structure par âge de la population de la région est entrain de subir des changements importants et ce à travers :

- ✓ un rétrécissement de la part de la population infantile (0 – 14 ans) qui est passée de 35,7% du total de la population en 1994 à 29,5% en 2004, suite à la baisse qu'a connu les taux de fécondité ;
- ✓ une augmentation de la part de la population en âge d'activité (15 – 59 ans) qui a atteint 61,4% du total de la population en 2004 contre 57,1% en 1994 ;
- ✓ et un accroissement de la population âgée (60 ans et plus) passant de 7,1% du total de la population en 1994 à 9,1% en 2004.

Répartition de la population âgée de 15 ans et plus de la région
selon l'état matrimonial et le sexe

	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	49,4	35,9	42,4	49,1	37,2	42,9
Mariés	49,5	52,0	50,8	49,8	50,0	49,9
Divorcés	0,6	2,6	1,6	0,6	2,7	1,7
Veufs	0,6	9,5	5,2	0,6	10,0	5,5
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : R.G.P.H

Concernant l'état matrimonial, près de la moitié de la population âgée de 15 ans et plus sont mariés. Il est à signaler également que la part des mariés a connu une légère baisse en l'espace de dix ans en passant de 50,8% en 1994 à 49,9% en 2004 et ce en faveur des célibataires dont la part a accusé une faible augmentation durant la même période.

On relève d'autre part que le phénomène du célibat touche beaucoup plus les hommes que les femmes, alors que le taux de nuptialité reste pratiquement identique pour les deux sexes bien que les femmes demeurent beaucoup plus touchées par le phénomène de veuvage.

L'âge moyen au premier mariage croît lui aussi d'une année à l'autre. Les résultats du recensement révèlent que les habitants de la région de l'Oriental se marient, en moyenne, à l'âge de 30,3 ans, soit 1,6 années de plus que la moyenne nationale.

Toutefois et selon le sexe, l'âge moyen au premier mariage chez les hommes dépasse celui des femmes. L'écart est de 5,1 ans (l'âge moyen au premier mariage chez les hommes est de 32,8 ans contre 27,7 ans chez les femmes).

On relève également que les hommes deviennent de plus en plus tardifs à se marier en comparaison avec les femmes. En effet, cet indicateur a accusé une hausse de 2,2 années chez les hommes contre 1,2 année chez les femmes en l'espace de dix ans.

Age moyen au premier mariage
selon le sexe

	1994	2004
Masculin	30,6	32,8
Féminin	26,5	27,7
Total	28,8	30,3

Source : RGPH.

D'autre part, l'indice synthétique de fécondité a atteint 2,1 enfants pour chaque femme dans la région de l'Oriental en 2004, soit 0,4 points de moins que le taux national. Au niveau de la région, cet indicateur révèle un recul important de la fécondité entre 1994 et 2004, soit un enfant de moins pour chaque femme.

L'indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence

	1994			2004		
	Urbain	Rural	Les 2 milieux	Urbain	Rural	Les 2 milieux
Région	2,7	3,6	3,1	2,0	2,3	2,1
National	2,6	4,3	3,3	2,1	3,1	2,5

Source : RGPH 2004.

Par milieu de résidence, la fécondité a baissé en milieu rural de 1,3 enfant par femmes entre les deux recensements contre 0,7 en milieu urbain. Cette baisse de la fécondité qu'a connue la région est attribuée, notamment, au recul continu de l'âge moyen au premier mariage, à l'accroissement important du célibat définitif et à l'amélioration de la pratique des méthodes contraceptives.

4-4- Activité et chômage

Les statistiques relatives à l'activité et l'emploi font l'objet d'une série d'enquêtes annuelles réalisées par la Direction de la Statistique relevant du Haut Commissariat au Plan. Les détails des résultats de ces enquêtes sont mis à la disposition des chercheurs et différents utilisateurs sur différents supports.

Taux d'activité et de chômage
Année 2012

	Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)
Région	45,5	15,7
National	48,4	9,0

Source : Enquête national sur l'emploi 2012.

L'examen des données du tableau ci-dessus révèle que les indicateurs de l'emploi dans la région de l'Oriental restent en deçà de ceux enregistrés au niveau national. En effet, en 2012 le taux d'activité¹ a atteint 45,5% dans la région contre 48,4% au niveau national, soit 3 points d'écart. Pour ce qui est du chômage², il s'est établi à un taux élevé de 15,7% dans la région contre seulement 9,0% à l'échelle nationale, soit 6,7 points d'écart.

¹ Le taux d'activité est un indicateur du niveau de l'activité. Il reflète la part de la population qui participe ou cherche à participer à la production de biens et services dans la population totale.

² Le Taux de Chômage : renseigne sur le déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi. Il exprime la part de la population en âge d'activité dépourvue d'un emploi, mais qui cherche un travail.

Chapitre II

Potentialités et contraintes du développement de la région de l'Oriental

La région de l'Oriental jouit d'un important et riche potentiel naturel et touristique. Elle bénéficie aussi d'une position stratégique ralliant le Grand Maghreb et l'Union Européenne. Sur le plan naturel et écologique, la région est dotée d'un patrimoine riche et diversifié comprenant d'étendues plages de sable, des chaînes de montagnes, des forêts, des déserts, des oasis et plus d'une dizaine de sites d'intérêt biologique et écologique.

La région dispose d'autre part, de potentialités agricoles, touristiques, maritimes, minières et industrielles lui permettant d'occuper une place de choix dans le processus de développement économique en cours. La région a vu également l'achèvement de la mise en place d'infrastructures de base de qualité et des équipements nécessaires à son essor (ports, aéroports, autoroute, etc.), en plus de l'amélioration des différents services de base liés à l'éducation, la santé, le logement et le cadre de vie des habitants en général.

1- Les potentialités du développement de la région de l'Oriental

1-1 La position géographique

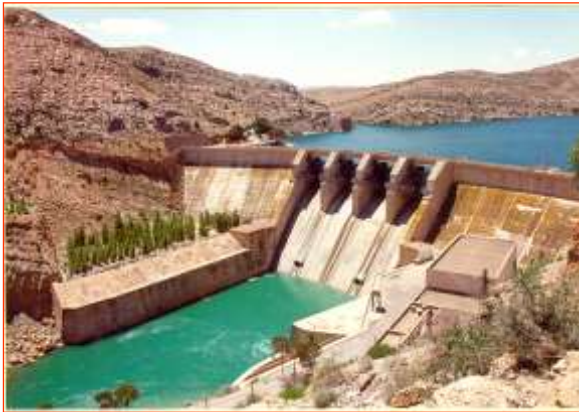
La région de l'Oriental occupe une position géographique stratégique. Donnant sur l'Europe au Nord et jouxtant la frontière algérienne à l'Est, cette région est prédestinée à jouer le rôle de carrefour de communication et d'échanges maghrébins et européens et constituer un trait d'union entre l'Afrique et l'Europe.

1-2 Les potentialités naturelles

1-2-1 Les ressources hydrauliques

L'Oued Moulouya constitue le plus grand et important cours d'eau de la région à côté des autres cours d'eau de moindre importance à savoir : Oued Za, Isly, Kiss et Necor. La région dispose également de trois grands barrages pour subvenir aux besoins de la région en matière d'eau potable, d'irrigation et de production d'électricité.

Barrage Machraâ Hammadi : Construit en 1956 sur le fleuve de Moulouya d'une hauteur de 56 m, il a un volume de retenue de 6,6 millions de m³. Il constitue également un réservoir de rééquilibrage du barrage Mohammed V.



Barrage Mohammed V : Cet ouvrage mis en service en 1967 avec une hauteur de 64 m, est le plus grand réservoir d'eau de la région avec un volume de retenue de 411 millions m³. Il recueille les eaux d'un bassin d'une superficie de 50.000 km²

Barrage Hassan II : Il est situé dans la province de Taourirt sous forme d'un arc de béton. Son volume de retenue varie entre 109 et 270 millions m³ avec un débit de 710 m³/seconde pendant la période pluvieuse et 450 m³/seconde durant l'été.



La région dispose également de ressources hydriques d'origine souterraine qu'on peut résumer dans le tableau suivant:

La répartition des eaux souterraines par province

Provinces	Nappe phréatique	Renouveau de la nappe phréatique (millions m ³ /an)
Oujda-Angad	Jbel Lhamra-Angad	76
Berkane	Bni Znassen-Trifa-Bouhria	110
Jerada	Ain Bni Mathar	52
Nador + Driouch	Kart-Kareb-Bouarg	71
Figuig	Tikri-Tamlalt-Figuig	29
Total		338

Source : Agence du Bassin Hydraulique de Moulouya.

1-2-2 Les potentialités agricoles

Le secteur agricole est l'un des secteurs prometteurs de la région. En effet, la superficie agricole utile est estimée à 748 milles hectares au terme de la saison agricole 2007 - 2008, soit 8,3% de la superficie agricole utile nationale.

La superficie totale des terres irriguées est de l'ordre de 107mille hectares, soit 14,3% de la superficie totale des terres agricoles. L'irrigation moderne des terres est pratiquée au niveau des périmètres situés dans le bassin de la basse Moulouya. Les périmètres équipés s'élèvent à 76.100 hectares.

La partie nord, composée essentiellement de terres irriguées appartenant aux provinces de Berkane et Nador, constitue la première zone agricole de la région avec un potentiel en produits agricoles riche et varié. Elle fournit en effet les principales productions d'agrumes, de maraîchage et de fruits en plus des produits de l'élevage bovin qui connaissent un essor favorable. Les autres terres irriguées se trouvent dans les autres plaines de la région et à proximité de certaines agglomérations urbaines (Oujda, Taourirt...). Quant aux terres agricoles en Bour, elles s'étendent sur de vastes superficies dépassant les 635mille hectares.

L'Oriental occupe une bonne position en matière de production agricole notamment sur le plan des agrumes, des maraîchages, des olives et des produits de l'élevage d'ovins ; cette position sera renforcée davantage avec la réalisation en cours d'un grand pôle agro-alimentaire à Berkane. Celui-ci permettra à la région de moderniser et diversifier son agriculture et de mieux valoriser et commercialiser ses produits agricoles (viandes rouges, olives et huiles, nèfles, dattes, etc.)

Dans le domaine de l'élevage, la région à vocation pastorale est connue pour la qualité de ses viandes grâce à l'existence d'une race locale célèbre (Bni Guil). L'élevage des ovins et des caprins est pratiqué sur une large superficie dominée par les steppes d'alfa, ce qui donne lieu à une importante production de viande et de cuir dont la mise en valeur est devenue impérative.

1-2-3 Les forêts

La région de l'Oriental dispose d'une forêt naturelle importante dont la superficie est estimée au terme de l'année 2008 à 2,5 millions d'hectares, soit environ 29% de la superficie totale des forêts nationales.

La nappe alfatière couvre l'essentiel de ces forêts naturelles, soit 2.2 millions d'hectares. Cependant la superficie reboisée constituée des essences résineuses et de feuillues naturelles ne représente que 9,4% de la superficie totale de la forêt dans la région.

Par ailleurs, il faut signaler que les forêts dans la région constituent une source précieuse de plantes aromatiques et médicinales telles que le romarin, la lavande, l'armoise, le thym et bien d'autres plantes. Cette filière requiert une attention particulière et un effort soutenu pour permettre à la population locale de valoriser les produits de la forêt par le biais de leur exploitation et transformation en produits commercialisables à forte valeur ajoutée (huiles essentielles, parfums, apiculture...).

1-2-4 Les mines

La région de l'Oriental est connue depuis longtemps par l'existence de multiples gisements miniers. En effet, sa contribution dans la production nationale a atteint des proportions importantes allant parfois jusqu'à 100% pour certains mines comme le charbon dont l'exploitation s'est arrêtée depuis 2001. Les autres minerais localisés dans la région sont le plomb, le zinc, l'argile smectique, l'argent et le fer.

Concernant la répartition spatiale des mines par province, le Nord de la région (l'ancienne province de Nador) est caractérisé par sa richesse en minerai d'argile smectique et de bentonitique. La province de Jerada dispose également de minerais d'argent et de plomb, tandis que la province de Figuig est connue par la barytine, le plomb, le zinc et le fer.

La politique de valorisation des ressources minières a permis la réalisation de plusieurs unités industrielles dont les plus importantes : la Société Nationale de Sidérurgie de Nador, les anciens charbonnages du Maroc, la Centrale Thermique de Jerada et la Société des Fonderies de Plomb de Zellidja.

Aussi faut-il signaler la création depuis 1954 à Touissit dans la province de Jerada d'une Ecole Pratique des Mines chargée de la formation des techniciens dans le domaine minier.

1-3 Les potentialités touristiques

1-3-1 La station balnéaire de Saïdia

La plage de Saïdia est située à l'extrême nord-est du Royaume au bord de la méditerranée. Son importance réside dans sa position géographique. Elle est proche de l'Europe et des pays maghrébins et se trouve à proximité de deux aéroports internationaux de la région: l'aéroport d'Oujda-Angad et celui d'El Aroui-Nador.



La plage de Saïdia est parmi les plages les moins polluées du pays et la plus grande avec plus de 15 Km de longueur. Sa station balnéaire dispose de campings, d'hôtels et d'unités d'hébergement touristiques.

Le nombre d'estivants pendant les mois de juillet et août est estimé à près de 250.000 visiteurs sachant que la population sédentaire de la ville de Saïdia ne dépasse pas les 4.000 habitants.

Depuis 1994, date de son ascension au statut de municipalité, Saïdia attire l'attention des investisseurs et des grands opérateurs dans le domaine touristique.

Le projet d'aménagement de la station balnéaire de Saïdia appelé « Méditerranée Saïdia » s'insère dans le cadre du Plan Azur engagé par le Maroc et visant à accueillir 10 millions de touristes à l'horizon 2010. Cette volonté s'est traduite en effet par la construction de plusieurs unités touristiques comprenant des hôtels de 5 étoiles, des villas, des unités résidentielles, d'un terrain de Golf et d'un port de plaisance. A terme, la capacité d'accueil de la station devrait atteindre 30.000 lits.



1-3-2 Oasis de Figuig

Située en plein milieu du désert à l'extrême sud-est de la région et non loin de la frontière avec l'Algérie, l'oasis de Figuig est dotée de magnifiques paysages, constitués essentiellement de parcelles plantées en palmiers-dattiers et sillonnées par des ruisseaux d'eau de source. Cette cité authentique présente un patrimoine architectural et culturel exceptionnel : ksours, grandes murailles, remparts, tours de guets, mosquées, mausolées, chapelle...etc.

Etant le plus proche oasis africain de l'Europe, Figuig est prédestiné à devenir un pôle touristique de choix, notamment en matière de tourisme écologique et culturel. La réalisation de cet objectif ne pourrait se faire qu'à travers le désenclavement de cette ville par le renforcement des infrastructures de transport et de communication et la mise en place de structures d'accueil adéquates. La construction de l'aérodrome de Bouarfa, la remise en service du train de désert Oujda-Bouarfa et l'extension de la route reliant Oujda à Figuig constituent un prélude important dans cette voie.



1-3-3 Les sites historiques et écologiques

La région de l'Oriental offre de nombreux sites écologiques dont certains jouissent sur le plan historique et anthropologique d'une renommée internationale : l'embouchure de Moulouya, le mont de Gourougou, la chaîne de montagnes des Bni Znassen, la forêt de Tafoughalt traversée par l'oued de Zegzel, la grotte du chameau, la grotte des pigeons.

D'autres sites non moins importants sont à l'affiche. Il s'agit notamment des montagnes et des sources d'eau naturelles telles que : Ain Tafrant et Ain Isbilja dans la zone de Debdou (province de Taourirt),

La province de Jerada jouit également de potentialités diversifiées associant montagnes, oasis, hauts plateaux et forêts naturelles, comme le parc montagneux de Tousourine situé dans la commune de Laâouinate et connu pour sa faune et sa flore, le promenoir de Gafait avec ses cours d'eau et jardins, le parc de Ras Asfour et le parc biologique Chakhar et bien plus d'autres.

1-4 Les infrastructures de base

Le secteur du transport et de la logistique constitue un maillon essentiel du tissu économique de tout pays et région. La nature et la qualité des routes et des lignes ferroviaires ainsi que les équipements en aéroports et ports et leur répartition spatiale constituent un préalable à tout processus de développement économique et social.

1-4-1 Le réseau routier

Le réseau routier joue un rôle crucial dans le développement des activités économiques, l'installation et les mouvements des populations. De même, il est vital pour promouvoir les différents échanges aussi bien au sein de la région qu'avec les autres régions du pays.

Le réseau routier régional selon le type (en Km)
Au 31 décembre 2011

	Routes provinciales		Routes régionales		Routes nationales	
	Total	Dont revêtues	Total	Dont revêtues	Total	Dont revêtues
Région	2.542	1.443	912	814	1.488	1.437
Pays	35.844	20.484	10.091	9.388	11.364	10.149
Région/Pays (%)	7,1	7,0	9,0	8,7	13,1	14,2

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012.

La région de l'Oriental dispose d'un réseau routier qui s'étend sur une longueur de 4.942 Km, soit 8,6% du total national. Les routes revêtues représentent 74,7% du total du réseau routier régional contre 69,8% au niveau national. Les routes provinciales représentent la moitié de l'ensemble du réseau régional alors que la part des routes nationales se maintient à 30%.

1-4-2 Le transport ferroviaire

Le réseau ferroviaire de la région s'étend sur une longueur de 560 Km reliant l'Oriental avec les autres régions du Royaume et avec l'Algérie.

Il se compose de quatre principaux axes :

- La ligne Oujda-Casablanca (118 Km) ;
- La ligne Oujda-frontière algérienne (16 Km). Cette ligne est hors service depuis 1994 ;
- La ligne Oujda-Bouarfa (307 Km) ;
- La ligne Nador-Taourirt (117 km).

1-4-3 Le transport maritime

La région de l'Oriental dispose de deux ports sur la méditerranée : le port de Ras Kabdana destiné à la pêche et le port commercial de Nador. Ce dernier représente un véritable levier économique pour la région et constitue le deuxième port après celui de Tanger dans le transit des passagers au niveau national. Aussi faut-il signaler qu'en 2003 une nouvelle station pour le transport des voyageurs a été inaugurée. Elle est composée de deux parties : un complexe pour le transport des voyageurs et leurs véhicules (les car-ferries) et une gare maritime.



4-4 Le transport aérien

L'infrastructure aéroportuaire de la région est composée de deux aéroports :

L'aéroport Oujda-Angad : un aéroport international situé au Nord de la ville d'Oujda et qui s'étend sur une superficie de 540 ha. Il relie la ville d'Oujda et tout l'Oriental aux autres aéroports du Royaume et à plusieurs métropoles européennes.



Durant l'année 2008, cet aéroport a accueilli environ 370 mille passagers et il a été certifié ISO 9001 en mars 2007 pour la qualité des services rendus aux passagers, aux compagnies aériennes et aux autres usagers de la navigation aérienne.



Aussi, pour accompagner l'évolution du transport aérien, anticiper les prochains flux touristiques suite à la mise en service de la grande station balnéaire de Saïdia et améliorer davantage la qualité des prestations et services rendus aux différents usages ; un grand projet d'extension et de renouvellement de cet aéroport international a été lancé en 2008. Il consiste notamment en la construction d'une nouvelle aérogare comprenant un terminal, un bloc réservé aux équipements techniques et une tour de contrôle. Ce projet prévoit également l'extension du parking avions pour accueillir 15 avions, la construction d'une seconde piste d'atterrissage pour remédier aux différentes contraintes qui handicapaient auparavant le décollage normal des avions, ainsi que l'aménagement d'un nouveau parking pour voitures.

L'aéroport Nador Al Aroui : Cet aéroport a accueilli durant l'année 2008 près de 217 mille passagers. Il est équipé d'une aérogare et d'une piste d'atterrissage qui s'étendent sur 8.100 m², ainsi que de deux parkings pour avions et d'une station météorologique.



Ces infrastructures ont été renforcées dernièrement par la mise en service de l'aérodrome de Bouarfa dont le but principal est de désenclaver les zones sud de la région notamment sur le plan touristique.

1-5 Les services

1-5-1 Le secteur de la santé

Le réseau hospitalier de la région est constitué de sept hôpitaux généraux : l'hôpital régional Farabi d'Oujda, l'hôpital Hassan II de Bouarfa, l'hôpital Derrak de Berkane, deux hôpitaux locaux à Nador et deux autres à Taourirt et Jerada. La région dispose également de deux hôpitaux spécialisés : un hôpital psychiatrique à Oujda et un hôpital régional d'oncologie à la commune rurale Sidi Moussa Lamhaya aux environs de la ville d'Oujda.

Ces infrastructures sanitaires seront renforcées très prochainement par un centre hospitalier universitaire (CHU) à Oujda qui est en cours de construction et dont l'objectif est de fournir aux habitants de la région des services de santé de haut niveau.

A côté de ces hôpitaux, la région dispose de nombreuses formations sanitaires publiques réparties comme suit : 27 dispensaires ruraux, 137 centres sanitaires dont 52 centres sanitaires urbains et 43 centres disposant des lits pour accouchement.

Pour ce qui est du secteur privé et selon les statistiques de la délégation de la santé relatives à l'année 2006, la région dispose de 13 cliniques, 359 cabinets médicaux, 570 pharmacies et 147 cabinets dentaires.

1-5-2 Le secteur de l'enseignement

La région de l'Oriental connaît actuellement un élargissement du réseau des établissements scolaires publics qui sont de l'ordre de 502 établissements de l'enseignement primaire, 107 établissements de l'enseignement secondaire collégial, 57 établissements de l'enseignement secondaire qualifié et ceci durant l'année scolaire 2008-2009.

Concernant l'enseignement supérieur, la région dispose de l'Université Mohammed Premier composée des écoles et des facultés suivantes :

- La faculté des lettres et des sciences humaines,
- La faculté des sciences juridiques, économiques et sociales,
- La faculté des sciences,
- La faculté de médecine et de pharmacie,
- La faculté pluridisciplinaire de Nador,
- L'école supérieure de technologie (E.S.T),
- L'école nationale des sciences appliquées (E.N.S.A),
- L'école nationale de commerce et de gestion (E.N.C.G).

Il faut noter aussi que l'Université a introduit de nouvelles filières telles que les licences dans les domaines des ressources hydrauliques, l'industrie agro-alimentaire, le développement social, le management, etc..

Le secteur privé intervient également dans le domaine de l'enseignement supérieur à travers plusieurs établissements localisés dans la région. Ces derniers offrent une formation dans les filières suivantes : gestion, finance et comptabilité, banques et finance, hautes études en informatique, informatique et gestion, carrières de santé.

1-6 L'héritage culturel et urbanistique

Les monuments historiques sont multiples dans la région à savoir: les kasbahs qui se trouvent dans les villes de Saïdia, Laayoune et Taourirt ainsi que les ksours de la ville de Figuig.

La ville d'Oujda jouit également d'un héritage urbanistique et d'un patrimoine culturel qui lui confère un rôle important en matière de développement du tourisme culturel. Son ancienne médina est séparée de la nouvelle ville par des murailles et des portails qui reflètent son histoire : « bab Sidi Abdel Wahhab », « bab Lakhmiss », « bab Al Gharbi » et la porte Sud qui conduit au kasbah et permet l'accès à l'ancien Etat-major français, à l'école « Sidi Ziane » et à la grande mosquée « Jamaâ Lakbir ». Ces deux derniers sites historiques sont parmi les plus importants de la ville et leur création remonte respectivement à 1907 et 1926.

La ville possède également des aires culturels et artistiques importants dont notamment la bibliothèque « Charif Al Idrissi » avec sa belle architecture andalouse, le palais «Dar Sabti » et le parc « Lalla Maryem ».

La musique Gharnati et le folklore oriental : connus dans la région depuis longtemps et constituent les modes musicaux les plus prisés dans la région notamment à Oujda où l'on organise chaque année au mois de juin le Festival International de la musique Gharnati d'origine andalouse.

2- Les contraintes du développement dans la région de l'Oriental

2-1 La rareté des ressources hydrauliques

La problématique de l'eau constitue un véritable défi face au développement durable de la région de l'Oriental. En effet, la croissance démographique et son corollaire, l'accroissement de la population urbaine ainsi que la consommation excessive d'eau par les secteurs économiques notamment l'agriculture ; ont mis à rude épreuve les ressources de la région en eau douce. Cette situation est le résultat de nombreux facteurs structurels et conjoncturels :

- ✚ La région de l'Oriental s'inscrit presque entièrement dans un domaine bioclimatique aride et désertique. Les précipitations sont faibles et leur volume ne dépasse pas en moyenne 100 mm/an ;
- ✚ L'exploitation irrationnelle des eaux souterraines se répercute négativement sur les ressources hydriques de la région ;
- ✚ Les eaux de la basse Moulouya sont de plus en plus menacées par la pollution causée par les crues de pluie et l'érosion des sols ;
- ✚ La mauvaise répartition des eaux de la Moulouya entre les différents acteurs et secteurs socio-économiques et entre le bassin inférieur et supérieur de la Moulouya ;
- ✚ Les villes et les zones industrielles de l'Oriental ne disposent pas d'un réseau de stations de traitement des eaux usées en dépit de l'extrême urgence du problème hydrique.

2-2 Le secteur de l'agriculture et de la pêche maritime

2-2-1 L'activité agricole

Caractérisé par un dualisme agricole: le bour et l'irrigué, le secteur agricole n'est rentable de manière significative que dans les périmètres d'irrigation moderne où prospèrent l'arboriculture et les cultures industrielles. La culture des céréales est pratiquée essentiellement dans les terres en bour.

Il est à noter également que la majeure partie des terres de la région est constituée de vastes étendues pastorales de steppes d'alfa et d'armoïse.

Le secteur agricole souffre également d'une multitude d'insuffisances et de contraintes qui entravent son évolution, à savoir :

- Le morcellement de la propriété agricole l'empêche souvent d'être rentable ;
- L'extension urbaine et la spéculation sur les terres au détriment de la propriété agricole ;

- A l'exception des plaines de la basse Moulouya, l'activité agricole demeure tributaire de la pluie et des eaux souterraines, ce qui se répercute négativement sur la surface cultivée et sur la production d'une année à l'autre ;
- L'absence des technologies modernes et l'utilisation des méthodes traditionnelles par les petits agriculteurs entraînent des rendements faibles ;
- Multiplicité des structures foncières : à côté des terres Melk qui occupent 47% des terres agricoles cultivables, on trouve les terres collectives, les terres d'Etat, les terres des Guich... ;
- L'érosion des sols et la désertification entraînent un rétrécissement des terres cultivables et une détérioration des pâturages.

2-2-2 L'élevage

Le secteur de l'élevage occupe une place importante dans l'économie de la région. Cependant, ce secteur se trouve actuellement confronté à plusieurs problèmes naturels, réglementaires, ethniques et économiques qui empêchent son développement réel. En outre, les espaces pastoraux de la région sont de qualité médiocre et se détériorent d'une année à l'autre à cause de leur surexploitation.

A côté de cela, il est à signaler également que le régime foncier des parcours handicape toute politique économique d'aménagement entreprise par les autorités publiques dans ce domaine.

2-2-3 La pêche maritime

Le secteur de la pêche maritime connaît de nombreux problèmes liés d'une part aux spécificités de la mer méditerranéenne et à son niveau écologique et d'autre part à la faiblesse des investissements et à la forte concurrence que connaît le secteur de la pêche au niveau régional.

Parmi les principales contraintes qui entravent le développement de ce secteur, on peut citer :

- La pénurie du potentiel en poissons dans la mer méditerranéenne à cause de la surexploitation et des effets nuisibles de la pollution ;
- Le sous-équipement des deux ports de Nador (Ras Kabdana et Bni Ansar) ;
- L'absence d'encadrement et le manque d'organisation en matière de production et de commercialisation.

2-3 Le secteur industriel

Dans le domaine industriel, et en vertu de la politique de régionalisation, la région de l'Oriental a connu des réalisations énormes dont notamment : le complexe sidérurgique de Nador, la sucrerie raffinée de Zaïo, la cimenterie de Laâyoune ainsi qu'une multitude de petites et moyennes entreprises.

Cependant le tissu industriel dans la région reste peu développé pour plusieurs raisons dont les plus importantes sont :

- La concentration de l'activité industrielle dans la préfecture d'Oujda-Angad et la province de Nador et le manque de diversification des filières ;
- La contrebande qui constitue un handicap pour le développement du tissu industriel : le ratio qualité/prix est souvent en faveur du produit étranger ;
- L'éloignement des centres d'approvisionnement et d'entretien, ce qui entraîne des coûts supplémentaires et incite les investisseurs à chercher des opportunités plus favorables dans d'autres régions ;
- La faiblesse de la demande régionale et l'éloignement de la région des autres débouchés ;
- Le manque de financement et des encouragements fiscaux et la faiblesse des infrastructures ;
- Les richesses minières de la région n'ont pas été exploitées de manière judicieuse pour en faire un véritable vecteur susceptible de dynamiser le secteur industriel au niveau régional.

2-4 Le foncier

La rareté d'un foncier mobilisable est parmi les problématiques majeures auxquelles est confronté le processus de développement dans la région de l'Oriental. Ceci porte préjudice et entrave la réalisation, à temps, de nombreux projets d'aménagement et de mise à niveau du territoire. Les grandes villes et leurs périphéries connaissent en effet une forte diminution de la réserve foncière mobilisable et une hausse en flèche des prix de l'immobilier pour plusieurs raisons dont notamment :

- La spéculation immobilière acharnée pendant les dernières années ;
- L'existence de régimes fonciers inappropriés pour la promotion économique et urbanistique de certaines zones ;
- Le statut khalifien très contraignant, des terrains dans la province de Nador est l'illustre exemple de cette inadéquation.

2-5 Le secteur touristique

A l'exception de la station balnéaire de Saïdia, mise en service depuis juin 2009 et qui constitue un levier fondamental du développement de l'économie régionale, le secteur touristique demeure encore peu développé dans la région. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette situation dont notamment l'éloignement, l'enclavement, la fermeture de la frontière avec l'Algérie, l'insuffisance des capacités d'accueil et un manque flagrant de marketing au profit de la région.

Le tourisme dans la région de l'Oriental s'est ainsi réduit longtemps à un tourisme pratiquement interne qui ne connaît un essor favorable que pendant la saison estivale grâce aux ressortissants marocains à l'étranger et les visiteurs provenant des autres régions du Royaume.

2-6 Les ressources financières

Les banques de la région sont réputées au niveau national par l'importance de leurs ressources financières constituées principalement des transferts et des placements effectués par les ressortissants marocains natifs de la région et résidant à l'étranger. En termes de volume des dépôts bancaires, la région se place dans le peloton de tête des régions au niveau national après le Grand Casablanca et celle de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer.

Cependant, le gros lot de ces capitaux est transféré vers d'autres places financières du Royaume en raison notamment de la faiblesse structurelle de la demande de crédits d'investissement, ainsi que la grande réticence des banques de la place à participer au financement des initiatives et des projets entrepris au niveau local.

2-7 Le phénomène de la contrebande

Bien que son volume s'est beaucoup rétréci pendant les dernières années suite aux grands efforts déployés par les pouvoirs publics (lutte anti-contrebande, ouverture de grandes surfaces commerciales, etc.), le phénomène de la contrebande continue de constituer un défi majeur pour l'économie de la région.

Selon une étude menée par la Chambre de Commerce, de l'Industrie et des Services d'Oujda en 2003, le nombre de marchandises qui transitaient illégalement par les frontières avec l'Algérie ou provenaient de la ville occupée de Mèlilia, aurait atteint un chiffre 422 marchandises. Les échanges découlant de cette activité génèreraient annuellement un chiffre d'affaire de six milliards de dirhams, soit l'équivalent du chiffre d'affaire de 1.200 petites et moyennes entreprises ou encore des emplois à gagner de 32.400 postes (27 postes d'emploi en moyenne par entreprise).

Chapitre III

Situation économique et sociale dans la région de l'Oriental : Analyse de la situation actuelle

1- Les secteurs productifs

1-1 Agriculture

Le secteur de l'agriculture dans la région de l'Oriental est caractérisé par des disparités énormes entre le nord et le sud. En effet, le climat, la valeur agricole des terres et les moyens de production utilisés participent conjointement à la persistance de ce déséquilibre agricole.

L'élevage extensif des ovins et des caprins constitue l'activité agricole essentielle dans les hauts plateaux au sud de la région. A côté des activités pastorales, les habitants de cette zone s'adonnent, également et de façon limitée, à des cultures végétales notamment les céréales, dans des petits périmètres irrigués ou en bour.

Toutefois, il est à signaler que ces cultures ne sont plus autorisées actuellement à cause de leurs effets néfastes sur l'environnement. Ces cultures provoquent en effet la désertification des espaces et la détérioration de la végétation naturelle de l'alpha et de l'armoise aboutissant ainsi à l'appauvrissement des sols.

Au nord de la région, par contre, on trouve des cultures variées profitant d'un climat plus favorable et d'une infrastructure hydro agricole moderne. Il s'agit des cultures céréalières, maraîchères et des plantations fruitières. Les productions sont importantes notamment dans les plaines s'étendant sur les deux rives de la Moulouya et sur les abords de l'Oued Za dans la région de Taourirt grâce au nouveau barrage Hassan II.

L'élevage intensif des bovins et ovins constitue également une activité non moins importante pour les agriculteurs de cette zone.

1-1-1 Structures foncières

Dans la basse Moulouya, les périmètres irrigués se répartissent selon les structures foncières suivantes :

- les plaines de Trifa : 52% des propriétés occupent seulement 5% du périmètre, alors que 7% des propriétés s'étendent sur 62% des terres agricoles,
- les plaines de Sabra : la répartition des groupes est plutôt proportionnée. On trouve en effet 47% des propriétés appartenant à la tranche 5 à 20 hectares,
- les plaines de Bouarg : prédominance des petites propriétés, notamment dans les zones de Messaoud et Nador où l'on trouve 76% des propriétés dont la superficie n'excède pas 5 hectares.

Dans la zone d'intervention des Directions Provinciales de l'Agriculture, les structures foncières se présentent ainsi :

- terres collectives : 50%
- terres Melk : 47%
- autres : 3%

A noter que ces structures foncières se rapportent aux terres agricoles cultivables.

1-1-2 Exploitation des terres

La superficie des terres agricoles dans la région de l'Oriental est estimée, au terme de la campagne agricole 2011-2012 à 730.000 ha représentant 8% du total national. Cependant, seulement les deux tiers de cette superficie sont exploités au cours d'une saison agricole normale, le reste est mis en jachère.

L'irrigation des terres est pratiquée au niveau des périmètres situés dans le bassin de la basse Moulouya. Le total des périmètres équipés de divers moyens d'irrigation dans la région (Grande hydraulique et petite et moyenne hydraulique) se situe à 106.612 hectares.

Superficies et utilisation des terres agricoles dans la Région de l'Oriental
Campagne 2011 – 2012

Superficie en ha	Superficie en ha dans la zone l'O.R.M.V.A	Superficie en ha dans la zone DPA	Total
Superficie cultivable	183.000	546.743	729.743
- Irrigué	82.600	24.012	106.612
- Bour	100.400	522.731	623.131
Superficie des cultures	110.645	255.525	366.170
- Irrigué	38.754	11.265	50.019
- Bour	71.891	244.260	316.151
Superficie des plantations	46.295	72.432	118.727
- Irrigué	39.844	22.521	62.365
- Bour	6.451	49.911	56.362
Jachère	20.955	185.636	206.591
Superficie des pacages, forêts et incultes	329.072	6.294.458	6.623.530

Source : Annuaire Statistique Régional 2012.

Les principaux produits agricoles dans la région sont les céréales, les légumineuses, les maraîchages, les cultures industrielles et les plantations fruitières.

Superficies et productions des cultures dans la Région
Campagne 2011- 2012

Type de cultures	Superficie en ha	Production en qx
Céréales	331.717	1.675.506
Légumineuses	1.377	14.090
Maraîchage	14.777	744.704
Culture S/A Serres	157	18.819
Culture industrielle	3.069	144.147
Culture fourragère	12.926	1.962.560
Cultures fruitières	122.778	4.713.000
Autres Cultures	236	10.930

Source : Annuaire statistique régional 2012.

↳ Les céréales

Au cours de la campagne agricole 2011-2012, la culture céréalière a occupé près de 332 mille hectares et a enregistré une production totale de près de 1,7 millions de quintaux. Elle est constituée du blé dur, du blé tendre, de l'orge, de l'avoine et du maïs.

L'orge est de loin la céréale la plus cultivée dans la région. En effet, la culture de l'orge a occupé 48% de la superficie destinée à la culture des céréales et a constitué 57% de la production céréalière dans la région.

Le rendement des céréales au niveau de la région de l'Oriental, atteignant 5,1 qx/ha durant la campagne agricole 2011-2012, demeure très faible par rapport à la moyenne nationale. Cette situation est due notamment aux conditions climatiques défavorables et à la qualité des terres cultivées (plus de 94% des terres réservées à la culture céréalière sont en bour).

↳ **Plantations fruitières**

Les agrumes demeurent les produits agricoles qui caractérisent fortement la région de l'Oriental au niveau national. La production des agrumes dans la région participe annuellement à hauteur de 14% dans la production nationale. Le gros lot des exploitations agrumicoles se situe dans la zone de la basse Moulouya notamment dans sa rive droite.

D'autres espèces fruitières sont produites dans la région telles que l'olivier, le vignoble, l'amandier, le figuier et l'abricotier. Au cours de la campagne agricole 2011-2012, la production des olives a atteint 877.740 quintaux, celle de vignes 334.805 quintaux et en troisième position vient l'amandier avec 161.590 quintaux.

↳ **Elevage**

La région de l'Oriental occupe un rang très avancé dans le domaine de l'élevage notamment celui des ovins et des caprins qui représente une proportion importante du total du cheptel national.

A l'intérieur de la région, la province de Figuig occupe la première place en ce qui concerne l'élevage ovin avec un total de 791.000 têtes, soit 27,5% du total régional. La province de Taourirt vient en second lieu avec une part de 22%.

1-2 Pêche maritime

Au cours de l'année 2011, la production halieutique au niveau de la région de l'Oriental a atteint 10.522 tonnes. Les produits de la pêche pélagique représentent 49% du total des produits de la pêche suivis des produits de poisson blanc avec 34%.

La valeur des produits de la pêche au terme de l'année 2011 est estimée à 172,3 millions de dirhams.

1-3 Forêts

La région de l'Oriental dispose d'une forêt naturelle quasi totalement alfatière s'étendant sur une superficie de 2,32 millions d'hectares représentant 26% du total de la superficie forestière du Royaume.

La nappe alfatière de la région de l'Oriental représente 86% des forêts naturelles de la région et 68% environ du total de cette essence forestière au niveau national.

Les essences Résineuses naturelles et Feuillues naturelles s'étendent sur une superficie de 243.660 hectares, soit 10,5% de la superficie forestière totale de la région. Toutefois cette superficie ne couvre qu'une faible proportion de la superficie totale et connaît une dégradation d'une année à l'autre en raison de l'exploitation aléatoire de la population et surtout par les éleveurs de bétail, en plus des conditions naturelles sévères qui détériorent les sols.

Superficies des essences forestières naturelles
dans la région de l'Oriental
Année 2011

	Superficie en Ha
Essences résineuses naturelles	142.540
Feuillues naturelles	101.100
Matorral	74.070
Alfa	2. 002.160
Autres	1.140
Total	2.321.010

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012.

1-4 Mines

Le territoire de la région de l'Oriental est connu par l'existence de multiples gisements miniers. L'exploitation minière concerne actuellement surtout les minerais de l'argile smectique, le plomb, la barytine, l'argent et le zinc.

L'exploitation de minerai de la barytine est quasi totalement assurée par la Compagnie Marocaine des Barytes (COMABAR). La production régionale de barytine participe à hauteur de 30% du total national. Quant aux productions de plomb et de zinc, elles ne constituent que de faibles proportions par rapport à la production nationale.

La mine d'argile smectique située près de Zghanghane dans la province de Nador est l'unique en son genre dans le Royaume. Sa production s'est élevée à 104.000 tonnes en 2011. Cette mine est destinée essentiellement aux marchés étrangers qui en ont acquis 24000 tonnes d'une valeur de près de 9 millions de dirhams en 2011.

1-5 Energie

La région de l'Oriental produit une part importante d'énergie électrique grâce à la station thermique de Jerada, la station solaire de Ain Bni Mather et des deux usines hydrauliques relevant de la province de Nador.

Production d'électricité selon
les stations en 2011

Station	Production nette en million de Kwh	Production en %
Thermique (Jerada)	842,4	32,1
Solaire à cycle combiné intégré (Ain Bni Mather)	1.721,8	65,6
Hydraulique (Nador)	61,8	2,3
Total	2.626	100,0

Source: Annuaire Statistique Régional 2012.

En 2011, la production nette d'électricité dans la région a atteint 2,63 milliards de kwh. La station solaire de Ain Bni Mather a produit, à elle seule, 1,72 milliards de kWh, soit près de 65,6% du total régional.

1-6 Industrie

1-6-1 Situation du secteur de l'industrie dans la région

Grandeurs industrielles dans la région de l'Oriental en 2011

Valeurs en milliers de DH

Province	Nombre d'établissements	Effectif employés	Chiffre d'affaires	Production	Frais de personnel	Exportations	Investissements
Berkane	15	233	127.680	87.198	11.016	9.036	16.823
Jerada	8	317	1.145.971	1.124.231	34.022	978.720	11.100
Nador	166	3.928	448.904	4.543.477	205.635	62.701	294.567
Driouch	11	107	74.812	80.523	4.511	567	2.152
Oujda-Angad	175	3.666	2.355.800	2.186.472	254.397	35.615	89.794
Taurirt	26	1.296	2.203.137	1.642.871	24.313	190.530	226.737
Total	401	9.547	6.356.304	9.664.772	533.894	1.277.169	641.173

Source : Annuaire statistique Régional 2012.

Le secteur industriel de la région de l'Oriental est composé de 401 établissements concentrés notamment dans la préfecture d'Oujda-Angad et la province de Nador. En 2011, ces établissements ont offert 9.547 postes d'emploi permanents pour un total de salaires évalué à 533 millions de dhs. Ces mêmes unités industrielles ont investi 641 millions de dirhams et exporté l'équivalent de 1,3 milliards de dirhams en 2011, soit près de 13,2% de leur production totale.

Principaux indicateurs économiques des établissements
industriels de la région par grands secteurs
Année 2008

Valeurs en milliers de DH

Type d'industrie	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires	Employés
Industries agro-alimentaires	126	1.881.489	3.487
Industries chimiques et para chimiques	142	2.883.802	3.280
Industries électriques et électroniques	6	103.084	157
Industries métalliques et mécaniques	113	5.370.273	2.142
Industries textiles et du cuir	14	117.656	481
Total	401	10.356.304	9.547

Source : Annuaire statistique Régional 2012.

Le tissu industriel de la région est constitué essentiellement des industries chimiques et para chimiques, agro-alimentaires et des industries métalliques et mécaniques. Les établissements de l'industrie agro-alimentaires sont les plus grands pourvoyeurs d'emploi avec 36,5% du total des emplois permanents, alors qu'en termes de chiffre d'affaire les industries métalliques et mécaniques se trouvent en tête avec 52% du total régional.

1-6-2 Les principales unités industrielles de la région

↳ La Sucrerie Raffinerie de l'Oriental : SUCRAFOR

Située dans la ville de Zaïo, cette unité possède une capacité de production de 35 milles tonnes de sucre granulé et emploie de façon permanente 142 employés.

↳ La Coopérative Laitière du Maroc Oriental: COLAIMO

D'une capacité de traitement de 75 milles litres par jour, cette unité, située à Oujda, distribue ses produits à travers toute la région. La COLAIMO s'approvisionne en lait notamment dans les périmètres irrigués de la basse Moulouya.

A côté du lait pasteurisé, la COLAIMO produit les dérivés laitiers tels que le beurre, la crème fraîche, le yaourt ...etc. Il est à noter également que les produits de la COLAIMO deviennent de plus en plus compétitifs et sont vendus ainsi dans d'autres régions du pays.

↳ **Trituration des olives:**

Dans le domaine de la trituration des olives, la région de l'Oriental compte 15 unités dont 5 se trouvent à Oujda et 10 à Nador. Leur capacité totale de trituration est de 17.600 tonnes par an.

A côté de ces établissements, on trouve 485 mâasras traditionnelles spécialisées dans la production des huiles.

↳ **Production du ciment:**

La cimenterie de l'Oriental (HOLCIM) est située près de Layoune dans la province de Taourirt. Sa capacité de production est de 2,2 millions de tonnes de ciment par an.

La consommation de ciment dans la région de l'Oriental est estimée à 1,4 million de tonnes en 2011 représentant 8,5% du total de la consommation nationale.

1-6-3- Artisanat

En dépit des potentialités énormes dont dispose la région telles que la laine, le cuir, la céramique, les fibres végétales...etc, le secteur de l'artisanat demeure peu développé dans la région de l'Oriental et continue de souffrir d'une marginalisation flagrante.

En 2011, la région de l'Oriental disposait de 95 associations artisanales et 61 coopératives qui ont compté 5570 adhérents.

Au cours de la même année 2011, la quantité d'articles artisanaux produits par ces unités s'est élevée à 197 qx d'une valeur total de 219 milles dirhams ne représentant que 0,06% du total national.

1-7- Tourisme

1-7-1 L'offre touristique

La région de l'Oriental recèle d'importantes potentialités touristiques aussi variées que multiples. En effet, eu égard à sa position géographique et à la diversité de ses paysages (mer, montagnes, désert, oasis, sources thermales...), cette région allie, dans des espaces rapprochés, le tourisme balnéaire à ceux de montagne et du désert.

Etablissements classés selon les provinces
et la préfecture au 31/12/2011

	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles	Résidences touristiques	Motels	Autres	Total
Oujda- Angad	5	7	6	1	1	0	0	1	21
Nador+ Driouch	2	6	5	1	0	1	2	1	18
Berkane	2	2	2	1	2	2	0	1	12
Figuig	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Jerada	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Taourirt	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	10	15	14	3	3	3	2	3	53

Source : Annuaire Statistique Régional 2012.

La région de l'Oriental compte 53 établissements classés dont 21 se trouvent à Oujda Angad. Il est à noter que le nombre de ces établissements ne représentent que 2,4% du total national.

La capacité totale d'accueil de ces établissements a atteint 8.143 lits en 2011, soit 4,4% de la capacité touristique totale du Royaume.

Capacité hôtelière selon les provinces
et la préfecture au 31/12/2011

Province/Préfecture	Etablissements	Chambres	Lits
Oujda-Angad	21	923	1.853
Nador+Driouch	18	566	1.160
Berkane	12	2.090	5.040
Figuig	1	30	60
Jerada	1	12	30
Taurirt	0	0	0
Total	53	3.621	8.143

Source : Annuaire statistique du Maroc 2012.

1-7-2 La demande touristique

La demande touristique au niveau de la région de l'Oriental est essentiellement interne qui constitue 60% du total du tourisme régional.

Répartition des arrivées dans les établissements
classés par type de tourisme en 2011

	Oujda Angad	Nador+ Driouch	Berkane	Figuig	Jerada	Total
Tourisme international	10.435	6.352	54.828	113	40	71.768
Tourisme interne	47.396	32.048	28.556	92	390	108.482
Total	57.831	38.400	83.384	205	430	180.250

Source : Annuaire statistique du Maroc 2012.

Les touristes étrangers visitant la région de l'Oriental ne constituent que 2% du total national, alors que ceux internes en constituent 5%.

L'activité touristique dans la province de Berkane s'est nettement améliorée ces dernières années suite essentiellement à l'ouverture, en juillet 2009, de la station touristique Meditterania Saïdia. En effet, cette province s'est emparée de 46% du total des touristes accueillis par la région en 2011 suivie d'Oujda angad avec une part de 32%.

Concernant les nuitées touristiques dans les établissements classés, elles ont atteint en 2011 un total de 543.025 nuitées enregistrant une hausse de 27% par rapport à l'année 2010. Il est à signaler que la fréquentation des hôtels classés 4 et 5 étoiles a connu un essor très important depuis 2009. Ces établissements ont accaparé en 2011 les deux tiers du total des nuitées touristiques réalisées dans la région.

2 - Les secteurs sociaux

2-1 L'enseignement et la formation

Il est incontestable que l'enseignement joue un rôle principal dans le développement socio-économique des nations ainsi que dans l'amélioration des conditions de vie des habitants et leur aptitude à se développer. Cette importance de l'enseignement s'est accrue aujourd'hui pour constituer un véritable tremplin pour l'édification d'une société de technologie et du savoir faire. Ce dernier constitue l'une des principales dimensions du concept du développement humain défini dans les publications des programmes des Nations Unies depuis 1990. A partir de cette date, le Maroc s'est assigné comme objectif le remaniement du système éducatif hérité du protectorat pour en faire un facteur réel et certain du développement du pays. C'est dans ce contexte que le Maroc a adopté les clauses suivantes :

- ∂ L'obligation de l'enseignement fondamental jusqu'à l'âge de 15 ans ;
- ∂ La gratuité de l'enseignement ;
- ∂ L'instauration de systèmes de consolidation sociale des élèves ;
- ∂ L'adéquation enseignement-formation et emploi afin de répondre au mieux aux besoins du développement économique et social.

2-1-1 Enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire constitue une étape primordiale dans le domaine de l'éducation et de la formation. En effet, il permet aux enfants avant l'âge de scolarisation de s'adapter et d'apprendre les principes de base pour lire et écrire. Il permet également à l'enfant de développer ses capacités intellectuelles à l'aide de jeux éducatifs et de s'intégrer dans son environnement social et d'acquérir les compétences nécessaires pour sa réussite scolaire.

↳ Ecoles coraniques

Répartition des élèves et des encadreurs
selon les provinces et la préfecture
Année scolaire 2011-2012

	Elèves		Educateurs
	Total	Féminin	
Berkane	868	407	47
Figuig	-	-	-
Jerada	2194	1008	108
Driouch	-	-	-
Nador	2333	1039	116
Oujda-Angad	7780	3796	485
Taourirt	1504	710	57
Total	14679	6960	813

Source : Annuaire Statistique Régional 2012.

Le tableau ci-dessus montre que l'effectif des élèves inscrits dans les écoles coraniques au titre de l'année scolaire 2011-2012 a atteint 14.679 enfants, dont 47% sont des filles. L'effectif des encadreurs a atteint 813 enseignants au cours de la même année scolaire.

↳ Enseignement préscolaire moderne

Répartition des élèves et des classes
selon les provinces et la préfecture
Année scolaire 2011-2012

	Elèves		Educateurs
	Total	Féminin	
Berkane	2555	1217	133
Figuig	436	214	11
Jerada	200	102	9
Driouch	225	109	10
Nador	2560	1163	142
Oujda-Angad	3095	1448	171
Taourirt	1354	644	65
Total	10425	4897	541

Source : Annuaire Statistique Régional 2012.

L'effectif des élèves inscrits à l'enseignement préscolaire moderne est nettement inférieur à son homologue enregistré dans les établissements coraniques, avec un écart de l'ordre de 4254 élèves (année scolaire 2011-2012).

2-1-2 Enseignement fondamental

↳ Enseignement primaire public

Des efforts considérables ont été déployés dans le domaine de l'enseignement et à tous les niveaux scolaires en particulier au niveau primaire. Ceci a permis de réaliser des progrès notables comme en témoigne l'évolution de l'effectif des élèves et les taux de scolarisation. Aussi et dans le but de généraliser l'enseignement et de lutter contre les déperditions scolaires dans les deux milieux urbain et rural, le gouvernement a entrepris un certain nombre de mesures et a mis en œuvre des programmes visant l'encouragement à la scolarisation et l'élargissement du réseau des établissements scolaires ainsi que leur équipement pour accueillir les effectifs croissants des élèves.

Au cours de l'année scolaire 2011-2012, le nombre d'établissements scolaires dans la région de l'oriental a atteint 530 établissements dont 136 sont localisés dans province de Nador et 108 à Oujda Angad. Le nombre d'écoles satellites a atteint 889 dont 98% sont situées en milieu rural.

Etablissements selon le milieu, les provinces et préfecture
Année scolaire 2011-2012

	Etablissements		Satellites	
	Total	Milieu rural	Total	Milieu rural
Berkane	69	35	98	98
Driouch	68	56	171	168
Figuig	52	35	140	138
Jerada	35	16	79	78
Nador	136	51	161	150
Oujda-Angad	108	19	55	54
Taurirt	62	34	185	183
Total	530	246	889	869

Source : Annuaire Statistique Régional 2012.

Concernant les salles utilisées, leur effectif a atteint 6.516 salles au titre de l'année scolaire 2011-2012 contre 6.204 une année auparavant, soit une hausse de 312 salles. La province de Nador vient en tête avec 25% suivie de la préfecture d'Oujda Angad avec 20%.

Pour ce qui est du corps enseignant, l'effectif des instituteurs a atteint 8.298 au titre de l'année scolaire 2011-2012, dont 26% exercent dans la province de Nador et 20% dans la préfecture d'Oujda Angad. Les femmes représentent 45,5% de l'ensemble des instituteurs exerçant dans la région.

Selon le milieu, 47,7% du personnel enseignant dans la région exercent dans le milieu rural, soit un effectif de 3.960 instituteurs dont 1.243 sont des femmes.

**Personnel enseignant selon le sexe,
le milieu, les provinces et la préfecture (2011-2012)**

	Urbain+ Rural		Rural	
	Total	Féminin	Total	Féminin
Berkane	1107	440	552	122
Driouch	999	448	825	359
Figuig	766	307	543	200
Jerada	618	188	297	58
Nador	2151	935	898	270
Oujda-Angad	1640	1095	320	106
Taourirt	1017	361	525	128
Total	8298	3774	3960	1243

Source : Annuaire Statistique Régional 2012.

L'effectif des élèves de l'enseignement primaire public a atteint, au titre de l'année scolaire 2011-2012, un total de 205.979 dont 47% sont des filles. Les établissements du milieu rural ont accueilli 82.585 élèves dont 46% parmi eux sont des filles.

**Répartition des élèves selon le milieu,
le sexe, les provinces et la préfecture
Année scolaire 2011-2012**

	Urbain+ Rural		Rural	
	Total	Féminin	Total	Féminin
Berkane	26476	12534	11308	5287
Driouch	24408	11128	19027	8586
Figuig	15716	7068	11110	4883
Jerada	12657	5852	5489	2502
Nador	56207	26540	21198	9877
Oujda-Angad	44318	21409	4741	2245
Taourirt	26197	12349	9712	4485
Total	205979	96880	82585	37865

Source : Annuaire Statistique Régional 2012.

Concernant les nouveaux inscrits en première année de l'enseignement primaire public au titre de l'année scolaire 2011-2012, leur effectif a atteint 30.877 élèves dont 49% sont des filles.

↳ Enseignement Primaire Privé

Durant l'année scolaire 2011-2012, l'effectif des établissements de l'enseignement primaire privé dans la région s'élève à 125 établissements dont 54% sont situés à Oujda-angad. Le nombre d'élèves a atteint 22.457 dont près de la moitié se trouvent à Oujda-angad. La part des filles dans le total des élèves est de 46%.

2-1-3 Enseignement secondaire

↳ Enseignement secondaire collégial public

Durant l'année scolaire 2011-2012, le nombre d'établissements de l'enseignement secondaire collégial public a atteint 115 établissements localisés essentiellement en milieu urbain de la région (77%).

**Etablissements, salles et équipements
dans la région de l'Oriental
Année scolaire 2011-2012**

Equipements	2011-2012		
	Urbain	Rural	Total
Etablissements	88	27	115
Annexes	0	1	1
Salles Utilisées	1.804	361	2.165
Classes	2.073	374	2.447

Source : Annuaire Statistique Régional 2012.

L'effectif du corps enseignant dans ce cycle a atteint 3.824 dont 37% sont des femmes et ce durant l'année scolaire 2011-2012. L'effectif de professeurs exerçant en milieu rural s'élève à 585 dont 176 sont de sexe féminin. Près du tiers du personnel enseignant exercent dans la préfecture d'Oujda Angad suivie de la province de Nador avec une part de 21%.

**Personnel enseignant selon le milieu,
le sexe, les provinces et la préfecture
Année scolaire 2011-2012**

	Urbain + Rural		Milieu rural	
	Total	Féminin	Total	Féminin
Berkane	582	181	145	44
Driouch	242	92	123	42
Figuig	268	60	115	23
Jerada	312	92	76	19
Nador	811	294	77	23
Oujda-Angad	1231	574	25	15
Taourirt	378	126	24	10
Total	3824	1419	585	176

Source : Annuaire Statistique Régional 2012.

Pour ce qui est des élèves qui ont poursuivi leur enseignement secondaire collégial public au cours de l'année 2011-2012, leur effectif s'est élevé à 83.954 dont 15% sont en milieu rural. Au cours de la même année scolaire, la part des filles a atteint 43,4% de l'ensemble des élèves dans la région.

Selon les provinces, la préfecture d'Oujda Angad se trouve en tête avec 30% du total des élèves, suivie de la province de Nador avec 21%.

**Elèves selon le sexe, le milieu,
les provinces et la préfecture
Année scolaire 2011-2012**

Provinces ou préfecture	Urbain + Rural		Rural	
	Total	Féminin	Total	Féminin
Berkane	12545	5397	2794	1113
Driouch	6614	2378	3522	1162
Figuig	5169	2236	2669	1074
Jerada	4962	2102	783	297
Nador	20270	8627	2190	791
Oujda-Angad	25203	11899	206	106
Taourirt	9191	3812	484	135
Total	83954	36451	12648	4678

Source : Annuaire Statistique Régional 2012.

↳ Enseignement secondaire collégial privé

Répartition des établissements et des élèves selon le sexe, les provinces et la préfecture Année scolaire 2011-2012

Provinces ou préfecture	Etablissements	Elèves	
		Total	Féminin
Berkane	6	562	256
Driouch	1	43	18
Figuig	1	61	24
Jerada	-	-	-
Nador	7	830	442
Oujda-Angad	17	2118	1067
Taurirt	1	85	45
Total	33	3699	1852

Source : Annuaire Statistique Régional 2012.

Le secteur privé demeure encore faible par rapport au secteur public. En effet, seulement 3.699 élèves y sont inscrits au titre de l'année scolaire 2011-2012. Toutefois, cet effectif connaît une hausse progressive d'une année à l'autre.

↳ Enseignement secondaire qualifiant public

La région de l'Oriental dispose de 65 lycées au titre de l'année scolaire 2011-2012 dont 9 se trouvent en milieu rural et 32 parmi eux sont localisés dans la province de Nador et la préfecture d'Oujda Angad. Le nombre de salles utilisées a atteint 2.165 dont 361 se trouvent en milieu rural.

Etablissements, classes, salles et professeurs dans la région de l'Oriental

Année scolaire	2011-2012
Nombre d'Elèves	55.017
dont féminin	26.379
Nombre d'Etablissements	65
dont rural	9
Nombre de classes	2.477
Nombre de salles utilisées	2.165
Personnel enseignant	3.001
dont féminin	807

Source : Annuaire Statistique Régional 2012.

Au titre de l'année scolaire 2011-2012, l'effectif des élèves inscrits dans l'enseignement secondaire qualifiant s'est élevé à 55.017 élèves dont 48% sont des filles. L'effectif du personnel enseignant s'élève à 3.001 dont 27% sont des femmes et 9% enseignent en le milieu rural de la région.

↳ Enseignement secondaire qualifiant privé

Au cours de l'année scolaire 2011-2012, l'effectif des élèves inscrits dans l'enseignement secondaire qualifiant privé dans la région de l'Oriental s'est établi à 766 élèves. La préfecture d'Oujda-angad se trouve en tête en termes d'effectif des élèves avec 58% suivie de la province de Berkane avec 24%.

Répartition des élèves inscrits dans l'enseignement secondaire qualifiant privé

Provinces ou Préfecture	2011-2012	
	Total	Féminin
Berkane	185	107
Nador	137	66
Oujda-Angad	444	198
Total	766	371

Source : Annuaire Statistique Régional 2012.

2-1-4 Enseignement supérieur

L'effectif des étudiants inscrits à l'université Mohammed 1^{er} d'Oujda durant l'année universitaire 209-2010 a atteint 25.019 étudiants dont 44% sont des filles.

Etudiants par faculté et école

Etablissements	2009-2010
Faculté des Lettres et Sciences Humaines	5741
Faculté des Sciences Juridiques Economiques et sociales	9228
Faculté des Sciences	3310
Ecole Nationale des Sciences Appliquées	615
Ecole Nationale des Sciences Appliquées Al Hoceima	158
Faculté de Médecine et de Pharmacie	407
Ecole Supérieure de Technologie	1020
Ecole Nationale de commerce et de Gestion Oujda	419
Faculté Polydisciplinaire Nador	4121
Université Mohammed 1^{er}-Oujda	25019

Source: Annuaire statistique du Maroc 2012.

Concernant le corps enseignant permanent à l'université Mohammed 1er pour l'année universitaire 2012-2013, il est constitué de 648 enseignants dont 96 sont des femmes. L'effectif des professeurs de l'enseignement supérieur et les professeurs assistants représentent successivement 53% et 37% de l'ensemble du personnel enseignant.

2-1-5 Formation professionnelle et formation des cadres

↳ Formation professionnelle

La formation professionnelle revêt une importance fondamentale dans la mesure où elle permet de fournir aux entreprises les compétences et la main d'œuvre qualifiées dans le but d'améliorer leurs capacités productives et leurs concurrences. Elle constitue également le moyen le plus approprié pour qualifier et faciliter l'intégration des jeunes dans la vie active.

Aussi faut-il signaler que l'Etat accorde une grande importance à la formation professionnelle dans le but de répondre aux besoins économiques et sociaux en général et aux profils exigés par le marché de l'emploi en particulier.

L'effectif des stagiaires dans la région de l'Oriental a atteint 11.247 au titre de l'année scolaire 2011-2012 dont 74% sont inscrits en première année de formation.

↳ Formation des cadres

Effectifs des stagiaires selon les Centres de Formation des Professeurs du Primaire (2012-2013)

Province ou préfecture	Effectif
Nador	114
Oujda Angad	84
Total	198

Source : Annuaire Statistique Régional 2012.

La région de l'Oriental dispose de deux Centres de Formation des Professeurs du Primaire. Au cours de l'année scolaire 2012-2013, l'effectif des stagiaires dans ces deux centres a atteint 198 stagiaires dont 84 relèvent du centre d'Oujda et 114 du centre de Nador.

2-2- La santé

2-2-1 Infrastructures sanitaires

En matière d'infrastructures sanitaires, la région de l'Oriental dispose de 179 formations sanitaires dont 7 hôpitaux généraux et 2 hôpitaux spécialisés. Le nombre de lits dans les hôpitaux s'élève à 1.592 lits dont 92% se trouvent dans les hôpitaux généraux. Concernant les centres de santé et dispensaires, leur nombre s'élève à 170 établissements dont 111 sont localisés en milieu rural.

La répartition des infrastructures sanitaires dans la région de l'Oriental (Juin 2011)

	Centre de santé urbain	Hôpitaux		Dispensaire rural	Centre de santé rural
		généraux	spécialisés		
Berkane	8	1	-	2	10
Figuig	4	1	-	13	10
Jerada	7	1	-	2	10
Nador+Driouch	14	2	-	9	35
Oujda-Angad	20	1	2	1	8
Taourirt	6	1	-	2	9
Total	59	7	2	29	82

Source : Annuaire Statistique Régional 2012.

Nombre de lits selon la nature des hôpitaux publics dans la région de l'Oriental (Juin 2011)

	Hôpitaux		
	généraux	spécialisés	Total
Berkane	147	-	147
Driouch	-	-	-
Figuig	120	-	120
Jerada	45	-	45
Nador	467	-	461
Oujda-Angad	632	135	767
Taourirt	46	-	46
Total	1457	135	1592

Source : Annuaire Statistique Régional 2012.

2-2-2- Encadrement médical et paramédical

Corps médical et paramédical Année 2011

	Médecin		Personnel paramédical public		
	Public	Privé	Adjoints de santé brevetés	Adjoints de santé diplômés d'Etat spécialisés	Total
Berkane	79	69	66	164	230
Driouch	20	4	7	75	82
Figuig	30	4	25	141	166
Jerada	46	7	1	128	129
Nador	110	139	169	318	487
Oujda-Angad	176	190	252	523	775
Taourirt	48	18	16	126	142
Total	523	417	536	1475	2011

Source : Annuaire Statistique Régional 2012.

L'encadrement médical public est assuré, au niveau de la région de l'Oriental, par 523 médecins dont 286, soit 55%, exercent à Oujda Angad et Nador vu l'importance de leur population.

Pour ce qui est du secteur privé, la région de l'Oriental compte 417 médecins, soit 4,4% du total national. La préfecture d'Oujda Angad et la province de Nador se trouvent encore une fois mieux encadrées avec 79% du total des médecins exerçant au privé.

Selon les statistiques de 2011, le corps paramédical public de la région de l'Oriental est constitué de 2011 adjoints de santé dont 73% sont des Diplômés d'Etat Spécialisés.

L'encadrement paramédical dans la préfecture d'Oujda Angad est nettement plus avancé par rapport aux autres provinces de la région. Elle dispose, en effet, de 775 adjoints de santé représentant 39% du total enregistré pour toute la région.

Concernant les statistiques sanitaires, on a dénombré 286.954 journées d'hospitalisation en 2011 pour 94.998 entrées dans les formations sanitaires

publiques de la région. La durée moyenne de séjour³ se situe alors à 3 jours par malade et le taux d'occupation moyen⁴ des lits à 53,2%.

Statistiques sanitaires

	2011
Nombre d'entrées	94.998
Journées d'hospitalisation	286.954
Durée moyenne de séjour	3
Taux moyen d'occupation en %	57

Source : Annuaire Statistique Régional 2012.

2-3 L'emploi

2-3-1 Taux d'activité

Taux d'activité (en %) de la population âgée De 15 ans et plus selon le sexe et le milieu

Sexe	Milieu urbain		Milieu rural		Total	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Masculin	74,5	74,2	83,4	82,9	77,6	77,3
Féminin	11,7	12,5	13,5	16,4	12,3	13,8
Total	42,6	42,8	48,8	50,7	44,7	45,5

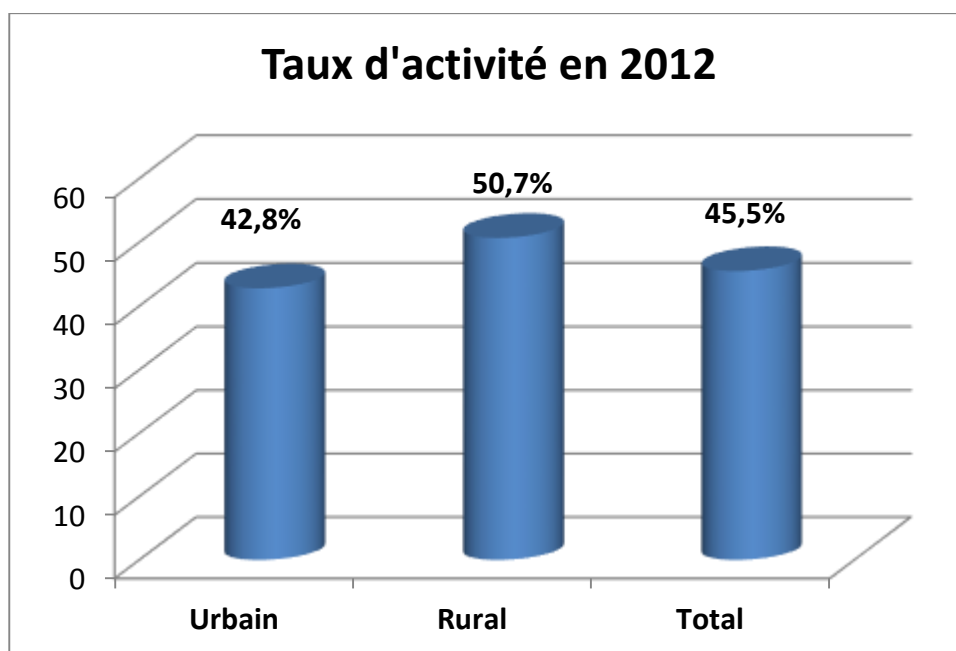
Source : Direction de la Statistique, Enquête Emploi 2011 et 2012.

Le taux d'activité dans la région de l'Oriental a atteint 45,5% en 2012 contre 44,7% en 2011.

Le taux d'activité en milieu rural est nettement supérieur à celui enregistré en milieu urbain. L'écart est de 7,9 points en 2012. Le taux d'activité en milieu urbain de la région est resté pratiquement stable entre 2011 et 2012 alors qu'en milieu rural, ce taux a connu une hausse de 1,9 point.

³ C'est le nombre moyen de journées d'hospitalisation que le malade passe dans un établissement hospitalier.

⁴ Indique le degré d'utilisation des lits disponibles pendant une période (T), il est exprimé en %.



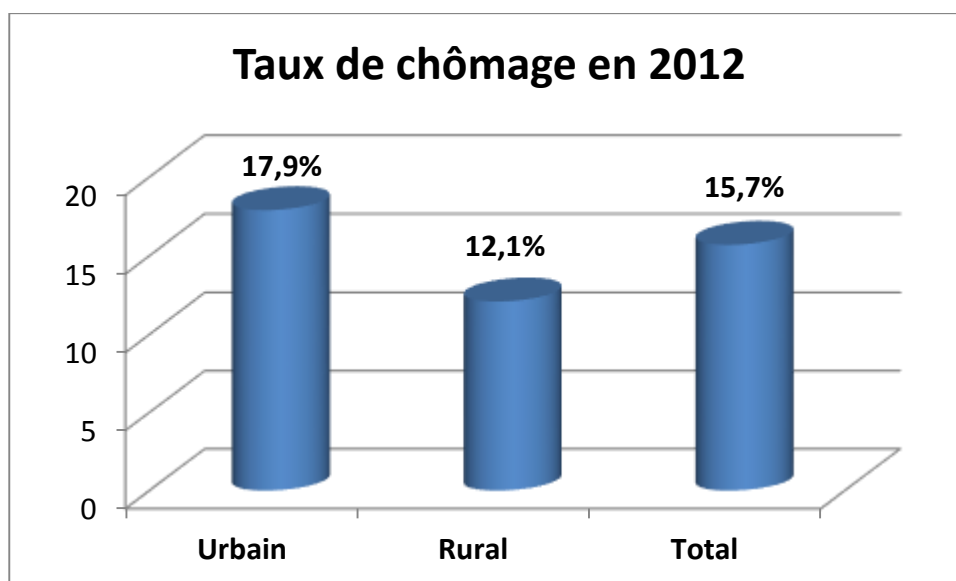
2-3-2 Taux de chômage

Le taux de chômage selon le milieu de résidence

	2011	2012
Milieu urbain	19,6	17,9
Milieu rural	14,6	12,1
Total	17,7	15,7

Source : Direction de la Statistique, Enquête Emploi 2011 et 2012.

Le taux de chômage dans la région de l’Oriental est estimé à 15,7% en 2012 contre 17,7% en 2011. Selon le milieu de résidence, le taux de chômage s’est établi en 2012 à 17,9% dans les villes contre 12,1% seulement dans le rural.



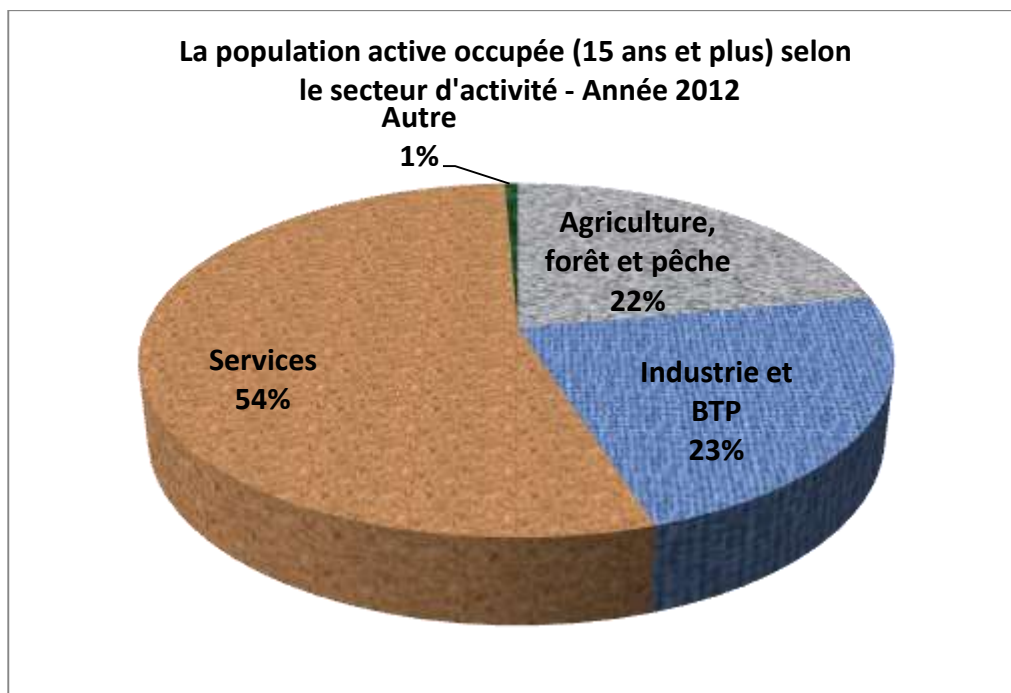
2-3-3 La population active occupée selon le secteur d'activité

**Population active occupée (15 ans et plus)
selon le secteur d'activité et le milieu
Année 2012**

	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Agriculture, forêt et pêche	19.495	116.741	136.236
Industrie et BTP	90.844	50.707	141.551
Services	256.125	78.021	334.146
Autre	3.298	759	4.057
Total	369.762	246.228	615.990

Source : Direction de la Statistique, Enquête Emploi 2012.

L'analyse du tableau ci-dessus montre que le secteur des services fournit un emploi à 54% de la population active occupée dans la région de l'Oriental. En second rang vient le secteur de l'industrie, bâtiment et travaux publics avec 23% suivi du secteur agricole avec 22%. Il est à signaler que ces proportions diffèrent d'un milieu à l'autre. En effet, près de la moitié de la population active occupée en milieu rural travaillent dans le secteur agricole (47,4%) alors que plus des deux tiers de la population active occupée en milieu urbain travaillent dans le secteur des services (69,3%).



2-4 Justice

Le secteur de la justice revêt une grande importance pour l'Etat qui ne cesse de prendre les mesures nécessaires pour son organisation et son harmonisation avec la croissance démographique rapide et l'évolution des transactions civiles et commerciales ainsi que les relations professionnelles d'une part et pour rapprocher la justice aux justiciables et répondre aux besoins croissants du développement économique et social d'autre part.



La région de l'Oriental dispose des infrastructures judiciaires suivantes :

- * 5 tribunaux de première instance (Oujda, Nador, Berkane, Taourirt et Bouarfa) ;
- * 2 cours d'appel (Oujda et Nador) ;
- * 1 tribunal Administratif (Oujda) ;
- * 1 tribunal commercial (Oujda).

↳ Activité des cours d'appel

	Nombre d'affaires en 2011		
	Civil	Pénal	Total
Enregistrées	3873	13472	17345
Jugées	3168	14577	17745
En instance	3960	5855	9815

Source : Annuaire Statistique Régional 2012.

Au cours de l'année 2011 le nombre d'affaires enregistrées dans les deux cours d'appel de la région s'est établi à 17.345 affaires dont 78% sont d'ordre pénal. Les deux cours ont également jugé 17.745 affaires et mis 9.815 affaires en instance.

↳ Activités des tribunaux de première instance

Activités des tribunaux de première instance			
Année 2011			
Type d'affaires	Civil	Pénal	Total
Enregistrées	58987	41458	100445
jugées	59060	39842	98902
En instance	33608	34808	68416
Total	151655	116108	267763

Source : Annuaire Statistique Régional 2012.

Les activités des tribunaux de première instance de la région de l'Oriental ont concerné au cours de l'année 2011 un total de 267.763 affaires dont 57% sont des affaires civiles. Les affaires enregistrées ont constitué 38% du total des affaires, celles jugées 37% et le reste a été mis en instance.

2-5 Jeunesse, sport et loisirs

Le secteur de la jeunesse, du sport et des loisirs joue un rôle fondamental dans le domaine de l'éducation, de la formation et de l'animation socioculturelle et sportive par le biais des établissements qui lui sont rattachés tels que les maisons des jeunes, les foyers féminins, les jardins d'enfants et les installations sportives.



2-5-1 Installations sportives

Installations sportives dans la région de l'Oriental Année 2011

Installations sportives	Foot-Ball	Basket Ball	Hand Ball	Volley Ball	Rugby	Athlétisme	Piscine	Salle de sport	Total
Total	44	13	5	12	1	7	6	6	94

Source : Annuaire Statistique Régional 2012.

La région de l'Oriental dispose de 94 installations sportives dont 44 concernent le foot-ball, 13 terrains de basket-ball, 12 terrains de volley-ball, 5 terrains de hand-ball et un seul terrain du rugby à Oujda Angad. Elle dispose également de 7 terrains d'athlétisme, 6 piscines et 6 salles de sport.

2-5-2 Activités culturelles et loisirs

↳ Foyers féminins

La région de l'Oriental compte 18 foyers féminins encadrés par 62 Jardinières d'enfants. Ces foyers ont accueilli au cours de l'année 2011-2012 un total de 7590 bénéficiaires dont 75% ont participé aux activités de rayonnement.



**Foyers féminins selon les provinces
Année 2011-2012**

	Nombre de foyers	Jardinières d'enfants	Nombre de bénéficiaires des foyers féminins		
			Activités normales	Activités de rayonnement	Total
Berkane	2	2	-	-	-
Figuig	6	16	312	807	1119
Jerada	1	10	449	1500	1949
Nador	4	10	458	1702	2160
Driouch	3	3	-	-	-
Oujda-Angad+Tourirt	2	21	662	1700	2362
Total	18	62	1881	5709	7590

Source : Annuaire Statistique Régional 2012.

↳ **Jardins d'enfants sous tutelle du ministère de la jeunesse.**

Le Département de la Jeunesse et des Sports a mis à la disposition des petits enfants de la région 25 jardins d'enfants ayant accueilli 7536 bénéficiaires dont 91% ont participé aux activités de rayonnement au cours de l'année 2011.

Activité des jardins d'enfants

	Nombre d'établissements	Jardinières d'enfants	Activités institutionnelles	Activités de rayonnement
Berkane	1	2	12	120
Figuig	7	14	34	340
Jerrada	3	6	124	1340
Nador	5	8	218	2180
Driouch	2	9	-	-
Oujda-Angad+Taourirt	7	24	288	2880
Total	25	63	676	6860

Source : Annuaire Statistique Régional 2012.

↳ Les maisons des jeunes

Activités des maisons des jeunes selon les provinces et la préfecture Année 2011

	Nombre d'établissements	Nombre de participants		Total
		Activités normales	Activités de rayonnement	
Berkane	4	21833	19832	41665
Figuig	10	24076	20076	44152
Jerrada	5	17820	13819	31639
Nador	6	22891	18891	41782
Oujda-Angad + Taourirt	7	30889	28889	59778
Driouch	4	10418	8018	18436
Total	36	127927	109525	237452

Source : Annuaire Statistique Régional 2012.

La région de l'Oriental dispose de 36 maisons des jeunes dont 10 établissements se trouvent à Figuig, 6 à Nador, 5 à Jerrada, 7 à Oujda-Angad et Taourirt. Ces établissements ont accueilli 237.452 bénéficiaires en 2011 dont 127.927 jeunes ont participé aux activités normales et le reste aux activités de rayonnement.

2-6 Entraide nationale

Parmi les orientations principales des établissements de l'Entraide Nationale figure l'amélioration de niveau de vie des ménages pauvres, et ce à travers la lutte contre l'analphabétisme, les campagnes de sensibilisation au profit des femmes, des enfants et des vieillards, la prise en charge des handicapés et la construction des centres d'initiation et de formation professionnelle.

Dans ce cadre, la région de l'oriental dispose de plusieurs établissements de l'Entraide Nationale dont les plus importants en termes de nombre de bénéficiaires sont: les centres d'éducation et de formation, les centres de lutte contre l'analphabétisme, les établissements de protection sociale, les garderies d'enfants, les coopératives Youssoufia des paralytiques et les organisations Alaouites pour la protection des malvoyants et finalement les centres de formation professionnelle.

3- Infrastructures et équipements de base

3-1 Réseau routier et moyens de transport

3-1-1 Transport routier de marchandises

La Société Nationale des Transports et de la Logistique gère et contrôle le transport de marchandise dans la région de l'Oriental. En 2011, cette société a réalisé un chiffre d'affaire de 30.4 millions de dirhams en transportant 555.500 tonnes de marchandises.

Activité de la Société Nationale des Transports et de la Logistique en 2011

	Chiffre d'affaires (En DH)	Tonnage transporté	Tonne-Kilomètre réalisés
Oujda angad	14072650	185300	24599854
Nador	16317525	370200	25481492
Total	30390175	555500	50081346

Source : Annuaire Statistique Régional 2012.

3-1-2 Transport maritime

En 2011, le port de Nador a enregistré 1154 mouvements de navires d'une jauge brute atteignant près de 15,5 millions de tonneaux. En 2011, le volume de marchandises chargées dans le port s'est établi à 624 milliers de tonnes tandis que les déchargements ont atteint près de 1,9 millions de tonnes.

3-1-3 Transport Aérien

Dans le domaine du transport aérien, la région de l'Oriental dispose de trois aéroports :

- l'aéroport d'Oujda –Angad ;
- l'aéroport de Nador – Al Arouit;
- l'aéroport de Bouarfa.

Au cours de l'année 2011, les trois aéroports de la région ont enregistré 11.753 mouvements d'avions dont 49% relèvent de l'aéroport d'Oujda –Angad. Le trafic commercial constitue l'essentiel de ces mouvements, soit près de 90% du total enregistré pour toute la région.

3-2 Eau potable

Activité de l'ONEP Année 2010

	Production (En 1000 m ³)	Ventes (En 1000 m ³)		Nombre d'abonnées consommateurs
		aux régies	aux abonnés consommateurs	
Berkane et Taourirt	18.015	-	7.997	64.209
Figuig	2.371	-	-	17.508
Driouch	-	-	1.095	11.197
Jerada	2.491	-	1.537	15.582
Nador	19.376	-	10.346	79.577
Taourirt	4.305	-	3.543	32.274
Oujda Angad	18.889	14.143	475	4.468
Total	65.447	14.143	24.993	224.815

Source : Annuaire Statistique Régional 2012.

En 2010, la production de l'eau potable par l'ONEP s'est élevée à 65,4 millions de m³. Au cours de la même année, ses ventes se sont établies à 39 millions de m³ dont près de 25 millions de m³ ont été vendus aux abonnés consommateurs.

3-3 Habitat

- **Statistiques des autorisations de construire**

Autorisations de construire délivrées par les communes urbaines de la région Année 2011

Catégorie	Nombre de logements	Nombre d'autorisations
Immeubles	9	9
Villas	11	10
Habitations type marocain	5001	4975
Bâtiments commerciaux et industriels	-	-
Bâtiments administratifs	-	-
Autre	-	-
Total	5021	4988

Source : Annuaire Statistique Régional 2012.

Durant l'année 2011, le nombre d'autorisations de construire délivrées par les communes urbaines de la région de l'Oriental ont atteints 4988 autorisations. Ces plans approuvés ont concerné la construction de 5021 logements presque totalement des habitations de type marocain.

- **Caractéristiques du logement des ménages**

La région de l'Oriental a connu une évolution remarquable en matière d'améliorations des conditions d'habitation notamment en milieu urbain. Les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2004 ont montré que la proportion des ménages urbains propriétaires du logement qu'ils occupent est passée de 57,1% en 1994 à 62,7% en 2004. En contrepartie, la part des ménages locataires en milieu urbain a reculé de 20% à 17,8% au cours de la même période.

Concernant le type d'habitation, la majeure partie de la population urbaine réside dans des logements de type « habitation marocaine » traditionnelle ou moderne, soit 85,1%. Cependant, en milieu rural, les habitations du type rural sont encore dominantes et constituent 52,8% du total des logements. Toutefois, ce type d'habitations est entrain de diminuer au fil des années comme en témoigne la baisse de sa part qui a passé de 67,9% en 1994 à 52,8% en 2004. La proportion des habitations de type marocain en milieu rural a connu, par contre, un accroissement en passant de 24,9% à 34,3% au cours de la même période.

Les résultats du recensement révèlent également que plus de la moitié des logements urbains dans la région de l'Oriental ont moins de 20 ans, alors que 23,8% des logements, soit un logement sur quatre, ont moins de 10 ans. Les vieilles habitations dont l'âge est supérieur à 50 ans représentent quant à elles 9,4% du total des logements en milieu urbain de la région.

Concernant l'occupation des logements, plus d'un ménage sur dix occupe encore une seule pièce que se soit au niveau régional ou en milieu urbain de la région. Cette situation s'accroît encore plus en milieu rural de la région puisqu'on trouve 14% des ménages occupent une seule pièce. On remarque également qu'un ménage sur trois habite un logement constitué d'au plus 2 pièces.

D'autre part, on constate que 43,5% des ménages occupent un logement constitué de 3 ou 4 pièces, alors que 20,5% des ménages habitent dans des logements de plus de 5 pièces.

S'agissant des équipements essentiels du logement, les résultats du recensement ont montré qu'en milieu rural de la région ces équipements sont encore insuffisants contrairement au milieu urbain où les logements disposent de la plupart d'entre eux. Aussi faut-il signaler que 72,5% des logements disposent de l'électricité, 57,5% de l'eau potable et 89% d'une cuisine.

Cependant et selon le milieu de résidence, on relève que le milieu rural de la région souffre encore d'un manque considérable en matière d'électricité et d'eau potable comme en témoignent leurs taux de couverture qui ne dépassent pas 40,2% et 13,7% respectivement.

Concernant l'assainissement liquide, on enregistre qu'un seul ménage sur deux occupe un logement relié au réseau public d'assainissement. Cependant ce taux s'élève à 73,1% en milieu urbain de la région contre seulement 2,7% en milieu rural.